

2^e édition

LOCALISATION ÉCORESPONSABLE DES BUREAUX

Outils pour choisir un emplacement
à haute valeur ajoutée qui réduit
votre empreinte écologique



VIVRE EN VILLE



Des fiches pratiques pour localiser vos bureaux de façon écoresponsable

Pour guider les entreprises à localiser leurs bureaux de façon écoresponsable, Vivre en Ville expose des stratégies d'action ainsi que des exemples inspirants d'entreprises qui ont su se démarquer.

CONTENU

Synthèse à l'intention des décisionnaires

Guider la décision

- 01 – La localisation des bureaux : adopter le réflexe écoresponsable
- 02 – À chaque entreprise sa localisation écoresponsable
- 03 – Évaluer l'indice d'écoresponsabilité d'un emplacement

Dépasser les obstacles

- 04 – La localisation écoresponsable, ça vaut le coût !
- 05 – Reconsidérer la superficie nécessaire de bureaux
- 06 – Regrouper vos activités, c'est bien ; établir vos bureaux dans un milieu en vue, c'est mieux !
- 07 – Dépasser le tout-à-l'auto ; viser l'accessibilité pour tout le monde
- 08 – Limiter le navettage ; vous installer au coeur du bassin d'emploi

Outil complémentaire

localisation-ecoresponsable.com

Partenaire financier

La première édition *Localisation écoresponsable des bureaux* a été financée par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Sa réalisation a été possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec. Il a également bénéficié du soutien financier de la Communauté métropolitaine de Montréal.

La seconde édition a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable – MobilisActions et au soutien de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Avec la participation financière de :



ISBN : 978-2-923263-50-2, 1^{re} éd. ;
978-2-923263-90-8, 2^e éd. (version imprimée)
ISBN : 978-2-923263-51-9, 1^{re} éd. ; 978-2-923263-89-2, 2^e éd. (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2026

© Vivre en Ville (2019)
www.vivreenville.org

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation de Vivre en Ville, qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande à : info@vivreenville.org.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source. À moins d'avis contraire, les photographies sont la propriété de Vivre en Ville.



LOCALISATION ÉCORESPONSABLE DES BUREAUX

SYNTHÈSE
à l'intention DES
DÉCISIONNAIRES



Choisir un emplacement à haute valeur ajoutée
qui réduit votre empreinte écologique



VIVRE EN VILLE



COMMENT RECONNAÎTRE UNE LOCALISATION ÉCORESPONSABLE ?

Adopter le réflexe écoresponsable pour implanter vos bureaux !

Pour être pleinement écoresponsable, intégrez jusque dans vos décisions immobilières des principes environnementaux, sociaux et éthiques.

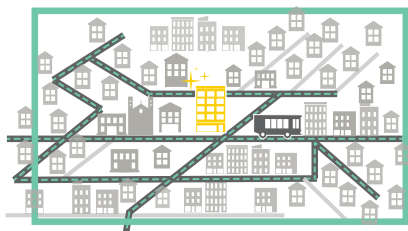
Choisir un emplacement écoresponsable pour vos bureaux, c'est opter pour :

- ▶ un lieu qui vous apporte une plus-value économique ;
- ▶ un deuxième milieu de vie pour vos employées et employés ;
- ▶ un lieu qui minimise l'empreinte écologique des déplacements liés au travail ;
- ▶ un site bénéfique pour la collectivité.

CONCRÈTEMENT, UNE ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE...

EST AU CENTRE DE TOUT

Près de partenaires et de clients,
au cœur du bassin d'emploi



Desservie par le réseau structurant
de transport en commun

Source : Vivre en Ville.

UTILISE LE QUARTIER COMME ARGUMENT D'AFFAIRES

Dans un quartier prestigieux



Avec une diversité de commerces,
de services et de loisirs

PROFITE DES SERVICES OFFERTS DANS LE VOISINAGE

Dans une rue conviviale
et à échelle humaine



Dans un bâtiment qui apporte
une plus-value au quartier

Comparer les emplacements potentiels avec l'indice d'écoresponsabilité

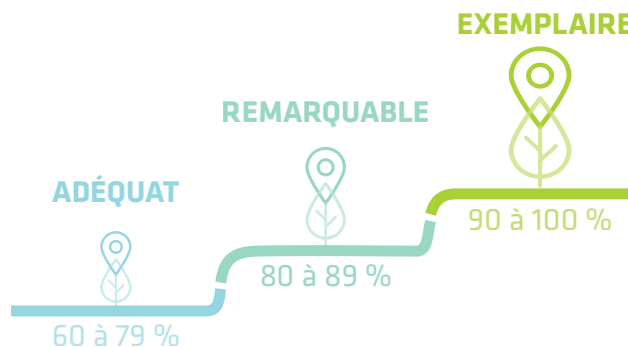


À différents moments de son existence, votre entreprise est confrontée à un choix de localisation (implantation sur un nouveau territoire, ouverture d'un second établissement, déménagement, agrandissement, etc.).

Pour guider vos décisions, évaluez en ligne l'indice d'écoresponsabilité des emplacements entre lesquels vous hésitez à l'adresse **localisation-ecoresponsable.com**.



CALCUL DE L'INDICE D'ÉCORESPONSABILITÉ





POURQUOI CHOISIR UNE LOCALISATION ÉCORESPONSABLE ?

Bénéficier de multiples avantages collatéraux



Source : Vivre en Ville.

André Plourde

Premier vice-président, Colliers International

« Dans le contexte actuel de vive concurrence pour les meilleurs talents, l'endroit et l'immeuble où une entreprise décide de s'établir est un facteur déterminant d'attractivité, de rétention et de productivité des employés. »

François de Bellefeuille

Directeur général, région Ottawa-Gatineau, Spiria

« Il est essentiel d'aller plus loin que le coût au pied carré... La visibilité, l'accessibilité, l'aménagement des lieux et surtout la localisation peuvent faire la différence entre une entreprise florissante et une entreprise en difficulté. »

DÉPASSER LES OBSTACLES

Certains critères de décision de la localisation peuvent éloigner l'entreprise d'une localisation écoresponsable.

Le guide **Localisation écoresponsable des bureaux** identifie les principaux obstacles au choix de localisation écoresponsable et propose des stratégies pour les surmonter et des exemples inspirants d'entreprises qui y sont parvenues.



Source : Vivre en Ville.



ET ÇA MARCHE



CINETIC – Développement WEB

445, rue des Volontaires, Trois-Rivières



Indice d'écoresponsabilité : **95 %**



BENEVA – Assurance et services financiers

625, rue Jacques-Parizeau, Québec



Indice d'écoresponsabilité : **97 %**

Source : Vivre en Ville.

François de Bellefeuille

Directeur général, région
Ottawa-Gatineau, Spiria

« Lorsque Spiria a relocalisé ses bureaux de la région Ottawa/Gatineau au cœur du Vieux-Hull, l'entreprise a augmenté ses capacités de recrutement tout en se dotant d'une visibilité hors pair, qui participe à son image de marque. »

Asli Kilic

Employée de Deloitte
Montréal

« J'adore mon lieu de travail. Ça me prend quinze minutes pour m'y rendre et, après le travail, je peux magasiner sur la rue Sainte-Catherine ou aller au cinéma : c'est à cinq minutes à pied. Et il y a beaucoup de restaurants à côté pour retrouver des amis. »

Éric Leblond

Associé de Sigmund
Québec

« Nous avons vu dans Saint-Roch la chance de non seulement nous rapprocher de nos clients, mais aussi d'offrir un milieu de vie de qualité à nos employés. L'accès en transport en commun y est très facile et l'abondance des boutiques et restaurants rend leur quotidien plus simple et agréable. En tant qu'employeur, c'est toujours ce qu'on recherche. »

RELEVEZ LE DÉFI, ADOPTEZ LE RÉFLEXE ÉCORESPONSABLE !

Pour tout SAVOIR sur la localisation écoresponsable



Pour ÉVALUER l'écoresponsabilité de plusieurs emplacements



localisation-eco-responsable.com



LOCALISATION DES BUREAUX : ADOPTER LE RÉFLEXE ÉCORESPONSABLE



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

La localisation des bureaux influence à la fois la prospérité de l'entreprise, la rétention des talents, la responsabilité sociale et l'empreinte écologique. Une localisation écoresponsable représente donc une avancée écologique, mais aussi une stratégie d'affaires à part entière.

Quatre principes à observer

1 UN LIEU QUI APPORTE UNE PLUS-VALUE ÉCONOMIQUE À L'ENTREPRISE



- Favorise sa compétitivité
- Reflète son image de marque
- Permet d'attirer et de retenir les meilleurs talents

2 UN QUARTIER QUI OFFRE UN MILIEU DE VIE AUX EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS



Répond aux besoins du quotidien
Est attrayant, animé et à échelle humaine
Favorise le bien-être et la santé

3 UN LIEU QUI MINIMISE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES DÉPLACEMENTS LIÉS AU TRAVAIL



- Est accessible par le transport en commun
- Se situe à proximité du bassin d'emploi
- Favorise la mobilité durable

4 UN CHOIX DE SITE BÉNÉFIQUE POUR LA COLLECTIVITÉ



Bénéficie de services existants et d'investissements publics déjà prévus
Soutient le tissu économique local
Bénéficie à la communauté

Source : Vivre en Ville.

André Plourde

Premier vice-président,
Colliers International

« Dans le contexte actuel de vive concurrence pour les meilleurs talents, l'endroit et l'immeuble où une entreprise décide de s'établir sont des facteurs déterminants d'attractivité, de rétention et de productivité des employés. »

DÉFINITION

► **Bureau** : lieu de travail habituel des employées et employés d'une entreprise où s'effectuent des activités de nature créative, administrative, professionnelle, etc.

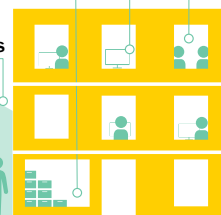
Densité d'emplois élevée

Équipement léger (informatique)

Autres activités minoritaires (industrie, logistique, recherche, etc.)

Compatibilité avec la proximité d'habitations

Une clientèle et des partenaires professionnels



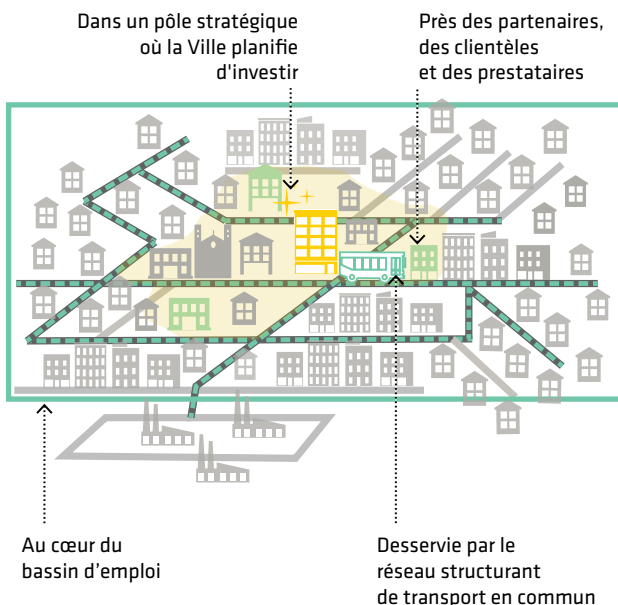
Source : Vivre en Ville.

UNE LOCALISATION ÉCORESPONSABLE OU NON ?

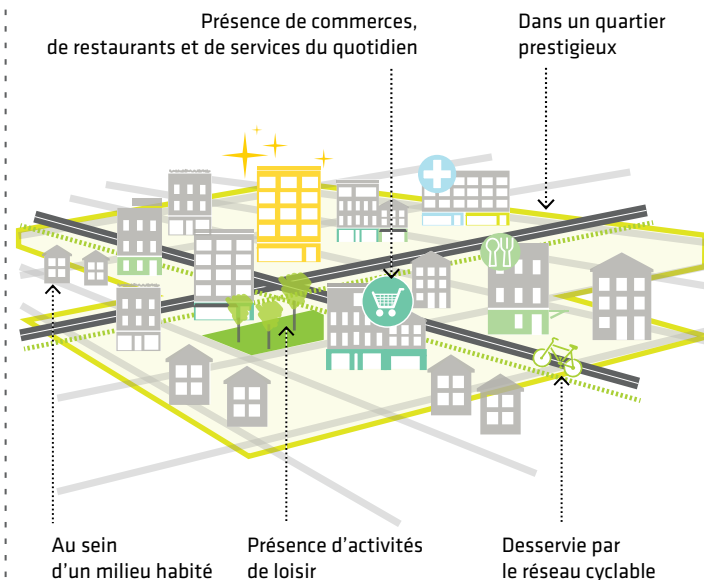
ÉCORESPONSABLE



AU CENTRE DE TOUT



LE QUARTIER COMME ARGUMENT D'AFFAIRES

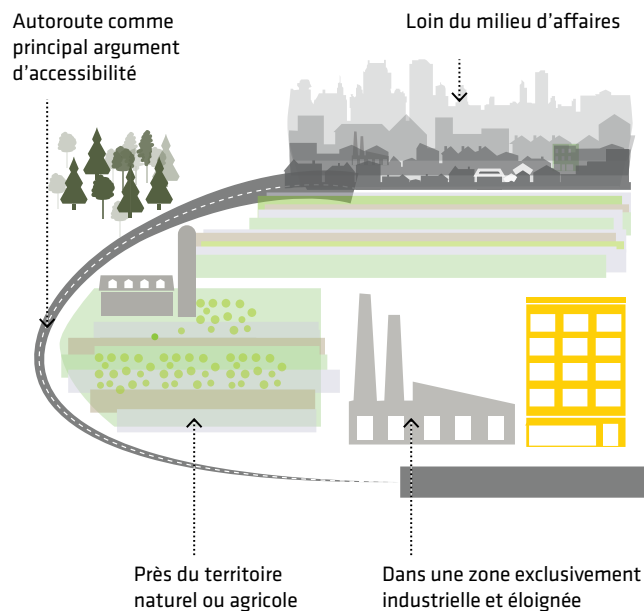


RÉGION

QUARTIER



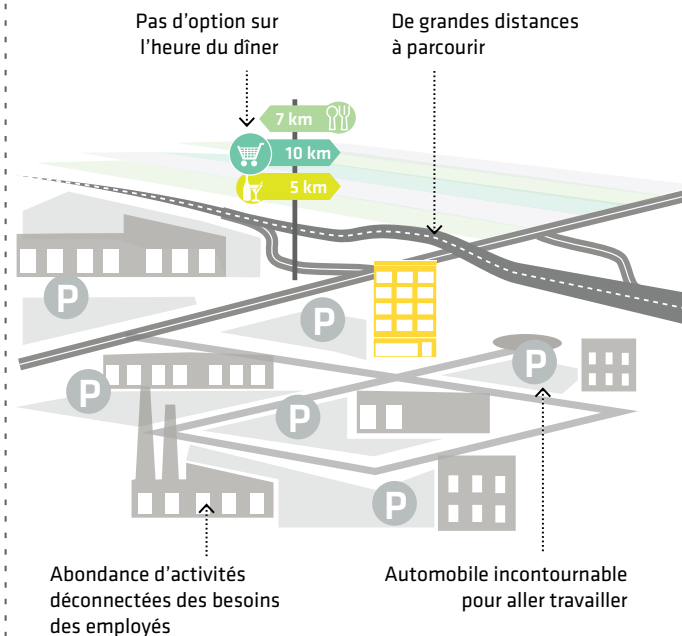
NON ÉCORESPONSABLE



LOIN DES OCCASIONS D'AFFAIRES ET DU BASSIN D'EMPLOI



UN SECTEUR PÉNALISANT POUR RECRUTER ET POUR RECEVOIR DES CLIENTES ET CLIENTS



Une entreprise plus prospère...

Une localisation écoresponsable de vos bureaux permet de :

- ▶ Mettre votre stratégie immobilière au service de votre stratégie d'affaires
- ▶ Recruter et retenir les meilleurs talents
- ▶ Améliorer votre compétitivité et votre performance
- ▶ Refléter les valeurs de votre entreprise

Marie-Jasmine Cantin Obando

Associée, Courtier immobilier,
Bender & Associés

« La réflexion entourant les décisions immobilières a énormément évolué. Nos clients comprennent que le choix d'un emplacement représente un puissant levier stratégique, non seulement pour améliorer le bien-être et la productivité de leurs employés, mais aussi comme expression concrète de leurs valeurs et de leur marque. »

... qui participe à la prospérité collective

Une localisation écoresponsable a d'autres avantages hors de la sphère de l'entreprise :

- ▶ Affirmer votre leadership dans votre industrie
- ▶ Vous engager dans votre milieu, en bon citoyen corporatif
- ▶ Contribuer à diminuer la congestion et la pollution en réduisant les déplacements motorisés polluants
- ▶ Soutenir l'économie locale et créer des synergies

Grâce à l'achalandage des personnes à l'emploi, une entreprise a le potentiel de soutenir directement 15 % de sa surface en commerces¹.

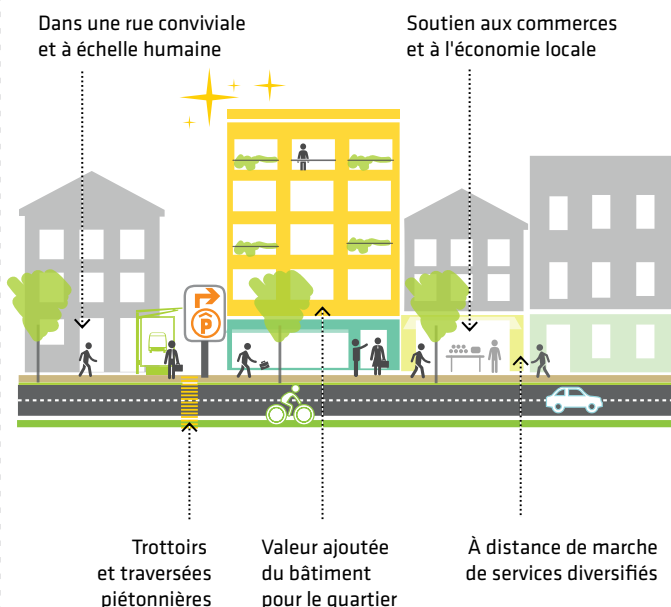


Jennifer Klie

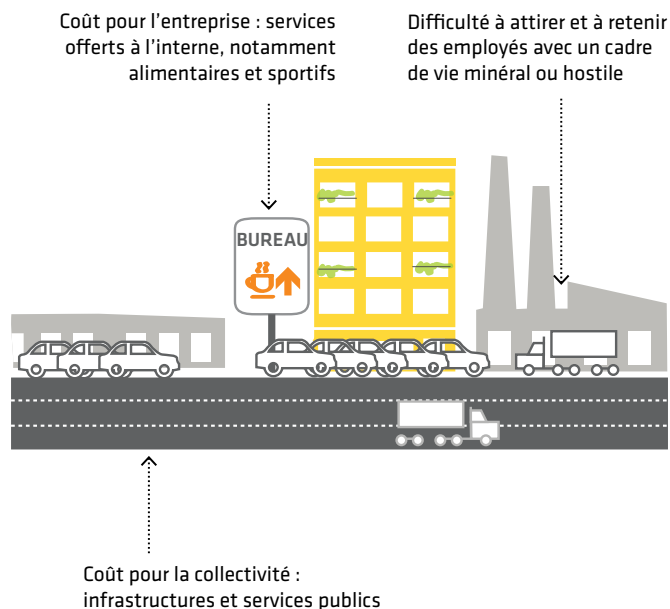
Directrice des opérations, BrownFlynn
[citée par Smart Growth America²]

« Nous sommes une entreprise écoresponsable de consultants. Le choix d'un bâtiment ancien au centre d'un quartier urbain favorable à la marche était un atout pour nos employés, mais, c'était surtout un moyen de concrétiser notre discours et de montrer aux entreprises la voie de la responsabilité sociale et environnementale. »

UNE SYNERGIE ENTRE L'ENTREPRISE ET LES SERVICES VOISINS



RUE



UN PRIX À PAYER POUR COMPENSER LES DÉFAUTS DU SECTEUR

Source : Vivre en Ville.



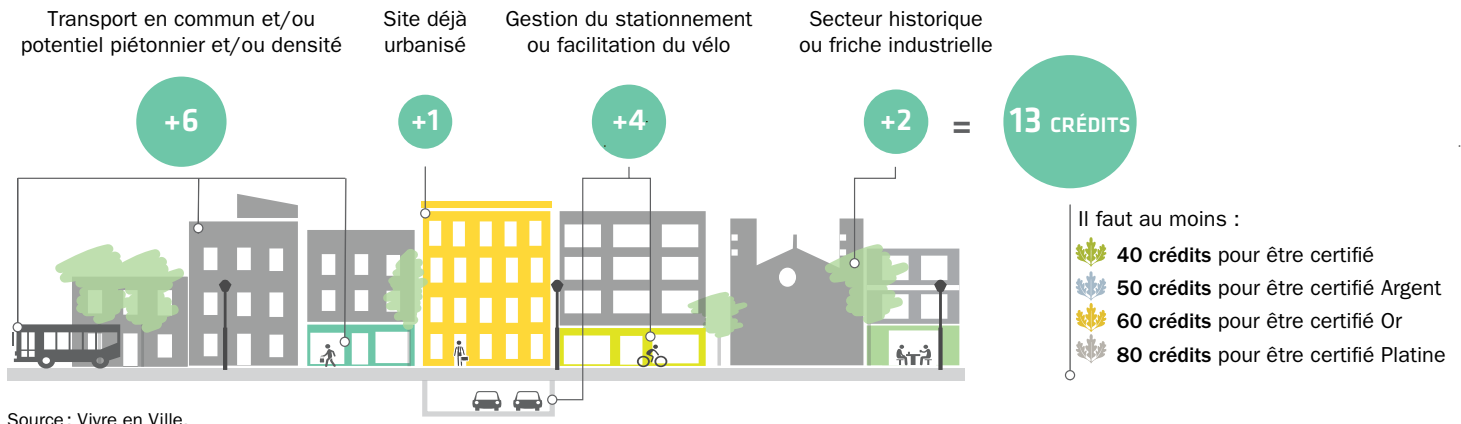
De plus en plus de crédits alloués à la localisation

Les systèmes d'évaluation LEED® pour les bâtiments verts comprennent un volet localisation, intitulé « Emplacement et Transport ».

Chaque mise à jour confirme l'importance accordée à ce volet, que ce soit pour les bâtiments neufs (LEED® v5 C+CB) ou pour les bâtiments existants (LEED® v5 Exploitation & Entretien).

À ce jour, une localisation écoresponsable garantit le tiers des 40 crédits nécessaires à la certification d'un bâtiment neuf.

Crédits attribués à une localisation écoresponsable (LEED® v5 Nouvelle construction)



RÉDUIRE VOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

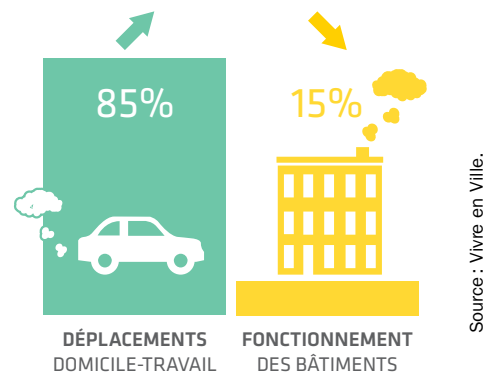
Réduire la longueur des déplacements et les émissions de gaz à effet de serre

Les bureaux génèrent des déplacements. Ces déplacements ont un poids déterminant sur les émissions globales de gaz à effet de serre, surtout lorsque la localisation contribue à allonger les parcours et favorise l'accès en automobile.

Or l'empreinte écologique des pôles d'emploi varie avec leur localisation et avec le navetage qu'ils génèrent.

Par exemple, au centre-ville, cœur du bassin d'emploi, les émissions de gaz à effet de serre sont moindres car les employées et les employés peuvent marcher, utiliser le vélo ou le transport en commun ou faire du covoiturage⁴. Les distances à parcourir y sont également réduites pour celles et ceux qui choisissent l'automobile. S'y implanter contribue donc à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi la congestion à l'échelle de la région.

Origine des émissions annuelles de gaz à effet de serre des bureaux au Québec



Le secteur des transports routiers émet le tiers des gaz à effet de serre du Québec. C'est le seul qui est en constante augmentation, malgré l'arrivée de véhicules plus écologiques³.

Références

(1) Gibbs, 2012 | (2) Smart Growth America, 2015 | (3) Québec. MELCCFP [Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs], 2024 | (4) Vivre en Ville, 2017



Autres fiches, références complètes et ressources : localisation-ecoresponsable.com



À CHAQUE ENTREPRISE SA LOCALISATION ÉCORESPONSABLE



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

Selon leur profil et leurs besoins, les entreprises peuvent envisager différentes localisations écoresponsables. Si les centres-villes offrent le cadre le plus propice à toutes, les pôles secondaires et ceux qui rayonnent sur un plus petit territoire sont également d'excellentes options pour la plupart des entreprises.

Trois types de pôles à viser pour des localisations écoresponsables

PÔLE PRINCIPAL

Centre-ville, centre historique, centre des affaires

EXEMPLES

Sherbrooke : Centre-ville
Québec : Saint-Roch et Colline parlementaire
Montréal : Quartier des affaires



LOCALISATION

Cœur des quartiers centraux de la ville principale

RAYONNEMENT

Région

DENSITÉ



PÔLE SECONDAIRE

Centre urbain complémentaire du centre-ville jouant un rôle économique important

EXEMPLES

Sherbrooke : Cité du Parc
Québec : Sainte-Foy (boul. Laurier)
Longueuil : Place Charles-Le Moyne et Vieux-Longueuil



LOCALISATION

Au cœur de plusieurs secteurs résidentiels

RAYONNEMENT

Région

DENSITÉ



PÔLE LOCAL

Cœur de quartier ou de village, rue commerciale, pôle autour de l'école et de l'église

EXEMPLES

Gatineau : Noyau villageois d'Aylmer
Sherbrooke : Lennoxville (rue Queen)
Québec : Écoquartier D'Estimauville
Montréal : Verdun (rue Wellington)



LOCALISATION

Au cœur d'un quartier peu dense

RAYONNEMENT

Quartier, petite ville, village

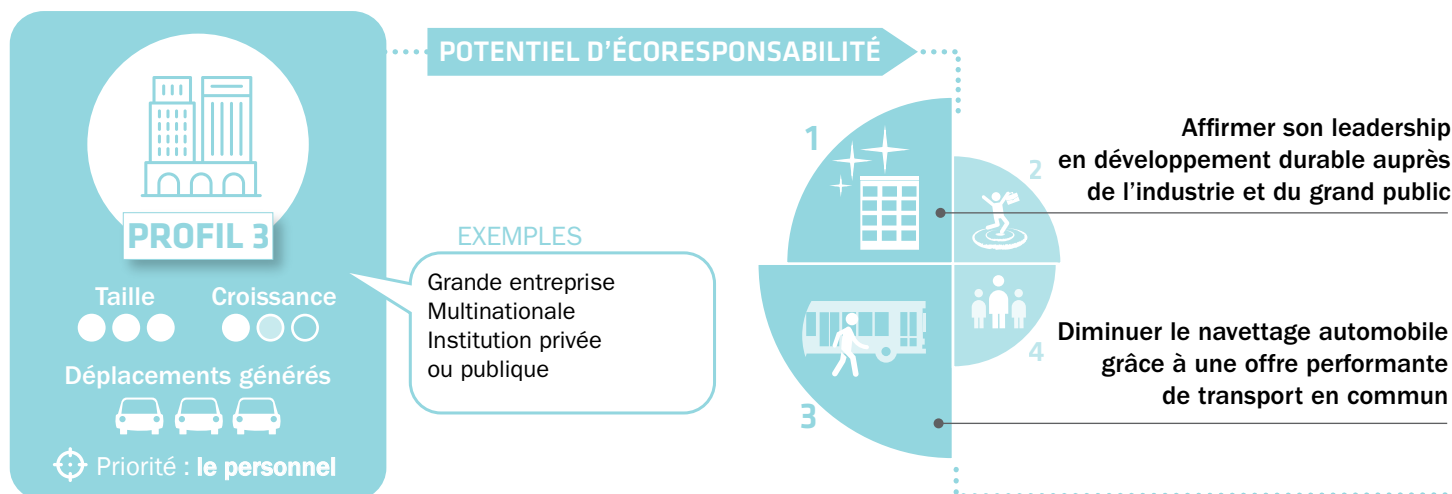
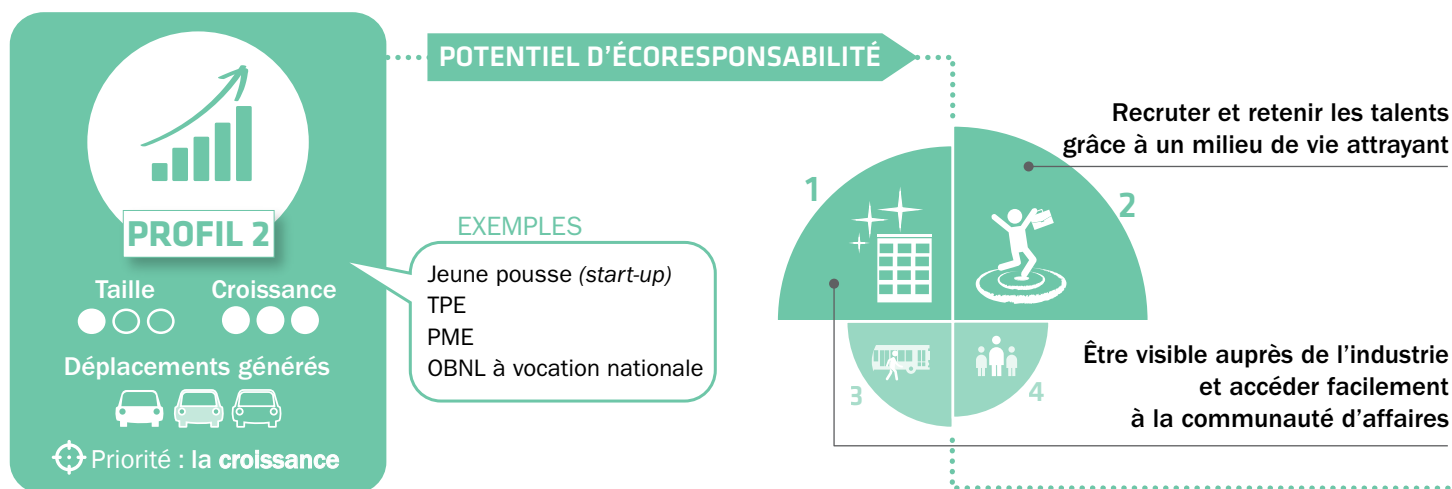
DENSITÉ



Source : Vivre en Ville.

RÉALISER VOTRE PLEIN POTENTIEL D'ÉCORESPONSABILITÉ

Les trois profils d'entreprises proposés ici simplifient volontairement une réalité complexe afin de mettre en évidence l'éventail de stratégies écoresponsables possibles. Le potentiel d'écoresponsabilité de chacun de ces profils est estimé selon les quatre principes d'une localisation écoresponsable rappelés ci-contre.



Source : Vivre en Ville.



Localisation écoresponsable des bureaux



Légende du potentiel d'écoresponsabilité

- 1 Un lieu qui apporte une plus-value économique
- 2 Un deuxième milieu de vie pour les employées et les employés
- 3 Un lieu qui minimise l'empreinte écologique des déplacements liés au travail
- 4 Un choix de site bénéfique pour la collectivité



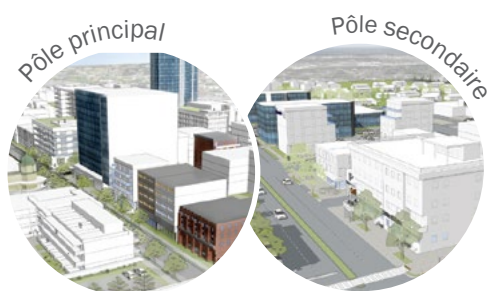
PÔLES À PRIVILÉGIER

PISTES D'ACTIONS

- Occuper ou rénover un bâtiment ancien dans un centre historique
- Se regrouper avec d'autres entreprises (immeuble collectif, espace de travail partagé, etc.)
- S'implanter à proximité de voisins prestigieux ou symboliques

- Dépasser la question du coût au pied carré
voir FICHE 4
- Limiter les distances domicile-travail
voir FICHE 8

SE DÉMARQUER



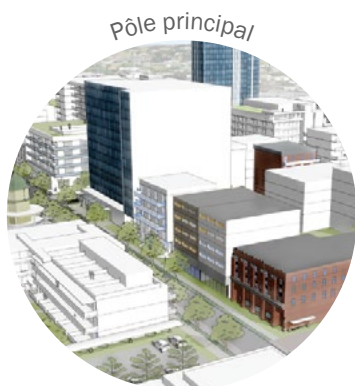
PÔLES À PRIVILÉGIER

PISTES D'ACTIONS

- Rejoindre un espace de travail partagé pour limiter les coûts d'implantation
- Densifier les locaux et développer le télétravail et le travail à distance pour permettre une croissance sur place de l'entreprise
- Opter pour une formule offrant une bonne flexibilité dans l'ajout de postes de travail

- Trouver une formule flexible
voir FICHE 5
- Dépasser la question du coût au pied carré
voir FICHE 4
- Dissocier activités de bureau et activités industrielles
voir FICHE 6

SE DÉMARQUER



PÔLE À PRIVILÉGIER

PISTES D'ACTIONS

- Investir dans une localisation prestigieuse
- Dissocier les bureaux des autres activités si une réelle proximité n'est pas essentielle
- Miser sur la technologie pour communiquer avec les autres sites de l'entreprise

- Trouver une formule flexible
voir FICHE 5
- Offrir une excellente accessibilité
voir FICHE 7
- Dissocier activités de bureau et activités industrielles
voir FICHE 6
- Limiter les distances domicile-travail
voir FICHE 8

SE DÉMARQUER





4CPA : un emplacement « au centre de tout »

63, rue de l'Hôtel-de-Ville (Vieux-Hull), Gatineau
9 employés

L'entreprise, qui regroupe des experts-comptables et un fiscaliste, a opté pour une maison ancienne dans le Vieux-Hull, à Gatineau. Cet emplacement central permet non seulement de desservir un large territoire, mais participe également à l'image de marque de l'organisation. En effet, l'environnement d'affaires, l'ambiance et l'animation du Vieux-Hull placent l'entreprise au cœur de l'action. De plus, les nombreux restaurants situés à proximité offrent un cadre intéressant pour l'organisation de rencontres d'affaires.



Source : AGENTO.marketing.

Éric Raymond

Associé

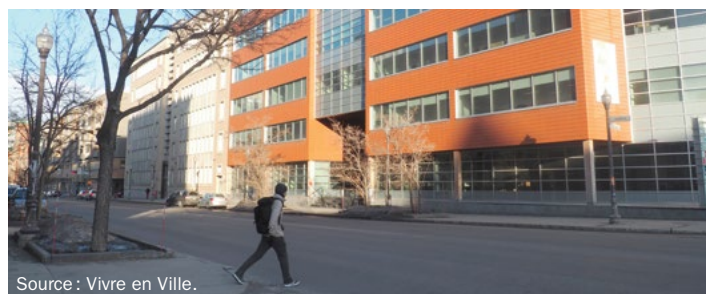
« Nous avons choisi de nous installer à côté de la rue Aubry pour être au centre de tout. C'est un bon investissement, étant donné le développement exponentiel attendu au cours des prochaines années. »



Compagnons : un milieu de vie dynamique pour retenir les talents

125, boulevard Charest Est (Saint-Roch), Québec
29 employés

L'agence numérique Compagnons (anciennement Sigmund) a déménagé ses bureaux dans le quartier Saint-Roch — le centre technologique de Québec — au sein de l'édifice qui abrite aussi l'incubateur d'entreprises Le Camp. La société offre ainsi à ses employées et employés un environnement de travail stimulant et une large offre de transport en commun, pour lequel l'abonnement leur est d'ailleurs remboursé. En plus de sa culture centrée sur l'humain, cette entreprise mise aussi sur la localisation et sur l'aménagement intérieur des bureaux pour retenir son personnel, une nécessité dans une industrie aussi compétitive.



Source : Vivre en Ville.

Éric Leblond

Associé

« Nous avons vu dans Saint-Roch la chance de se rapprocher de nos clients, mais aussi d'offrir un milieu de vie de qualité à nos employés. L'accès en transport en commun y est très facile et l'abondance des boutiques, des marchés et des restaurants rend leur quotidien plus simple et agréable. En tant qu'employeur, c'est toujours ce qu'on recherche. »



iA Groupe financier : une stratégie axée sur les localisations centrales

2200, avenue McGill College, Montréal
Plus de 650 employés

Grande compagnie d'assurance, iA Groupe financier privilégie, pour ses emplacements, les rues majeures de chacune des villes où elle s'implante, quitte à greffer de nouveaux bâtiments le long du même axe au fur et à mesure de l'augmentation des besoins. L'entreprise accorde une grande importance à la proximité de commerces, de services et du transport en commun pour attirer employées, employés et locataires dans ses bureaux. À Montréal, l'ensemble des bâtiments situés dans le secteur McGill a un accès au réseau souterrain.



Source : iA Groupe financier.

Brent Robinson

Directeur location

« Les bâtiments les mieux situés et offrant des aménagements intérieurs et extérieurs de qualité restent une valeur sûre tant pour les investisseurs que pour les locataires. »



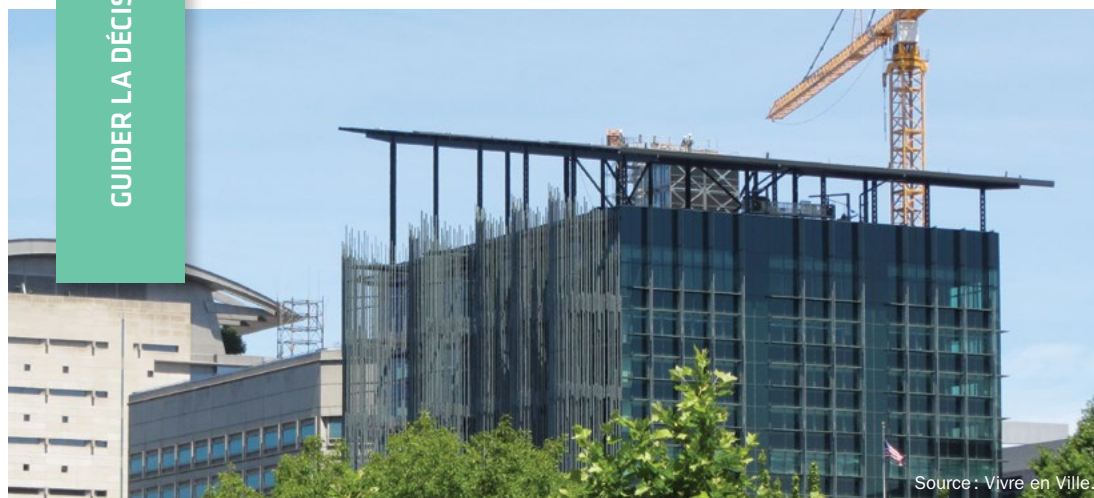
Autres fiches, références complètes et ressources :
localisation-ecoresponsable.com



ÉVALUER L'INDICE D'ÉCORESPONSABILITÉ D'UN EMPLACEMENT



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

Dans leur recherche de bureaux, les entreprises, et leurs prestataires de services retiennent un certain nombre de critères généraux tels que l'échéance, le coût ou la superficie, ainsi que des critères spécifiques relevant des besoins propres à chaque entreprise. En complément, l'outil d'aide à la décision présenté ici permet de tenir compte de la responsabilité sociale et territoriale liée à l'emplacement.

1

Étude de marché



Identification des besoins : échéances, budget, superficie, aménagement intérieur, accessibilité, importance de la localisation dans la stratégie de rétention des talents

2

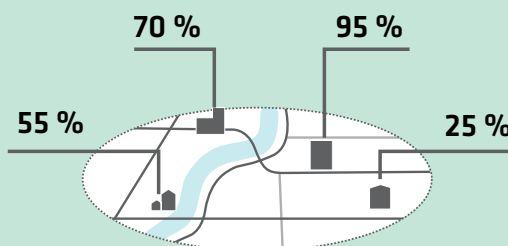
Courtage immobilier



Présélection de plusieurs emplacements potentiels. Attention, cet outil ne permet pas de comparer des emplacements situés dans des régions différentes

Indice d'écoresponsabilité

3



Calcul de l'indice de chaque emplacement potentiel et comparaison
Commencer l'évaluation en ligne: localisation-ecoresponsable.com

4

Décision



Choix de l'emplacement final, négociation et signature

5

Emménagement



Début de la vie de bureau dans un milieu écoresponsable

L'INDICE D'ÉCORESPONSABILITÉ

Comment se calcule l'indice ?

L'indice est calculé à partir de 20 critères basés sur les quatre principes de la localisation écoresponsable.

Chaque emplacement évalué obtient deux indices d'écoresponsabilité :

- ▶ un indice actuel pour prendre en compte des conditions actuelles de localisation ;
- ▶ un indice « d'ici 5 ans » pour prendre en compte l'évolution du secteur.

Comment interpréter le résultat ?

Les emplacements dont le résultat est de 60% ou plus sont considérés comme écoresponsables.

Trois niveaux d'écoresponsabilité permettent de comparer les lieux d'implantation : adéquat, remarquable ou exemplaire.

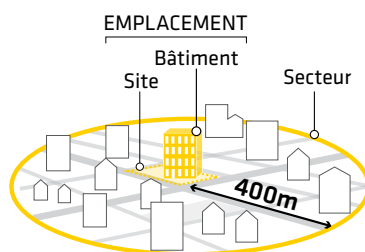
Communiquer sur sa démarche de localisation

Obtenir un score d'écoresponsabilité grâce à la plateforme en ligne est simple et gratuit.

La certification obtenue est un atout à faire valoir auprès des équipes, de la clientèle et des partenaires d'affaires : il démontre votre responsabilité environnementale et territoriale.



L'indice obtenu permet d'évaluer le caractère écoresponsable d'un emplacement à un moment donné et pour des activités de bureau seulement. Un emplacement dont l'indice est faible pourrait être parfaitement adapté pour d'autres activités.



Les critères peuvent concerner le bâtiment, son site ou son secteur, défini comme l'aire comprise dans un rayon de 400 mètres autour de l'emplacement.

Quatre principes d'une localisation écoresponsable



**UN LIEU QUI APPORTE
UNE PLUS-VALUE
À L'ENTREPRISE**



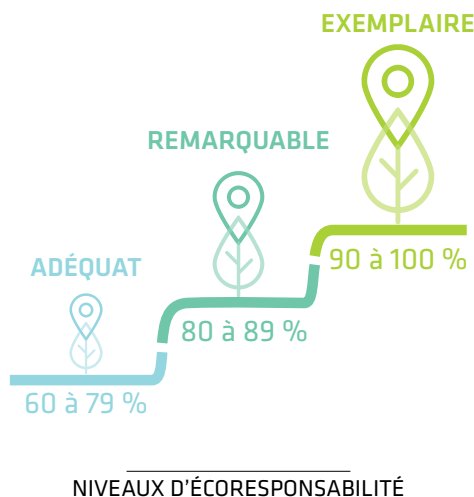
**UN DEUXIÈME
MILIEU DE VIE
POUR LES EMPLOYÉES
ET LES EMPLOYÉS**



**UN LIEU QUI MINIMISE
L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE
DES DÉPLACEMENTS
LIÉS AU TRAVAIL**



**UN CHOIX DE SITE
BÉNÉFIQUE POUR LE MILIEU
ET POUR LA COLLECTIVITÉ**



Critères

	Non	Oui
Compétitivité		
1 Les partenaires clés de l'entreprise sont situés à moins d'un kilomètre du site	0	5
2 Les principales destinations de déplacements professionnels sont accessibles en moins de 10 minutes en voiture ou à vélo, 15 minutes à pied ou 20 minutes en transport en commun	0	1
Image de marque		
3 L'identité et le prestige du secteur contribuent à l'image de marque de l'entreprise	0	3
4 La qualité de l'architecture et du design de la rue et du quartier contribue à l'image de marque de l'entreprise	0	1
Milieu de vie complet		
5 Dans le secteur cohabitent des habitations, des commerces et des services de proximité répondant aux besoins quotidiens d'une clientèle d'employées et employés de bureau	0	7
6 Le secteur comporte des espaces intérieurs et extérieurs permettant la détente ou les activités culturelles, physiques ou de loisir	0	3
Échelle humaine et animation		
7 Le nombre et la diversité de commerces et de services implantés en rez-de-chaussée favorisent la fréquentation du secteur	0	3
8 Proches de la rue et rapprochés les uns des autres, le bâtiment choisi et les bâtiments voisins favorisent l'animation de la rue	0	7
9 Les aires de stationnement du secteur sont peu visibles de la rue et l'offre de stationnement de surface est limitée	0	5
Au cœur du bassin de talents		
10 Le site est au cœur d'un important bassin de population	0	10
11 Le réseau de rues est bien connecté aux quartiers environnants et permet un déplacement efficace par tous les moyens de transport	0	3
Accessibilité par le transport en commun		
12 Le secteur est desservi par une ligne de transport en commun à haut niveau de service (p. ex., métro, tramway, bus aux 10 minutes) *	0	15
13 Les lignes de transport en commun du secteur desservent une grande partie du bassin d'emplois*	0	5
*En l'absence d'un réseau de transport en commun dans la région considérée, attribuez les points si l'emplacement évalué répond au critère 10.		
Mobilité durable		
14 Le secteur favorise la marche et le vélo	0	1
15 Les infrastructures et les installations du secteur facilitent l'adoption de moyens de transport autres que l'automobile (p. ex., autopartage, vélos en libre-service, supports à vélo)	0	1
Consolidation urbaine		
16 Le site est conforme au zonage et se situe dans un pôle que la Ville planifie de renforcer ou de requalifier	0	10
17 Le bâtiment est desservi par une rue ou par une route existante	0	7
18 Le bâtiment utilise des services déjà en place (eau, égout, électricité)	0	5
Contribution à la communauté		
19 L'installation des bureaux contribue à valoriser ou à revitaliser un quartier ancien, un quartier central ou une friche urbaine	0	5
20 L'installation des bureaux contribue à l'occupation d'un bâtiment existant	0	3
Indice d'écoresponsabilité ———○ TOTAL		%



ET ÇA MARCHE !

Indice d'écoresponsabilité : **95 %**



Source : Vivre en Ville.

CINETIC – Développement WEB
445, rue des Volontaires, Trois-Rivières

Indice d'écoresponsabilité : **97 %**



Source : Vivre en Ville.

BENEVA – Assurance et services financiers
625, rue Jacques-Parizeau, Québec

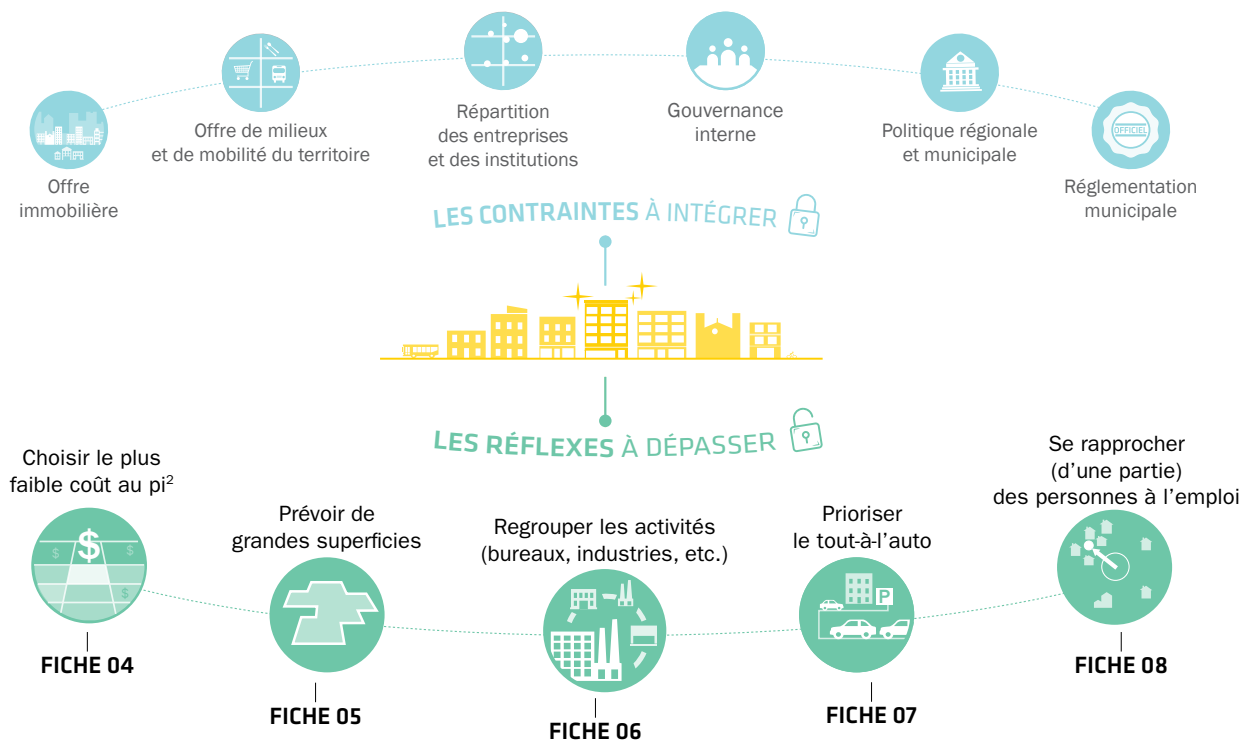
DÉPASSER LES OBSTACLES

Si aucun des emplacements évalués ne présente un indice d'écoresponsabilité satisfaisant, il est recommandé de revoir les critères de décision qui ont abouti à leur présélection et qui ont pu éloigner l'entreprise d'une localisation écoresponsable.

Parmi ces critères, il est en effet essentiel de distinguer ceux qui relèvent de contraintes internes ou externes, pour lesquelles

il n'y a pas ou peu de marge de manœuvre, de ceux qui relèvent de préférences ou de réflexes qu'il est possible de dépasser.

Les fiches 4 à 8 identifient ces principaux obstacles en proposant des stratégies alternatives et des exemples inspirants d'entreprises qui les ont surmontés.



Source : Vivre en Ville.



Autres fiches, références complètes et ressources :
localisation-eco-responsable.com

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org





MISER SUR UNE LOCALISATION ÉCORESPONSABLE, ÇA VAUT LE COÛT !



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

Si la valeur foncière et les loyers tendent à diminuer lorsqu'on se localise en périphérie, les conséquences économiques d'un tel choix de localisation, de même que l'impact sur l'environnement et sur la collectivité, sont rarement pris en considération. Une localisation écoresponsable permet d'épargner sur différents postes de dépenses, mais aussi d'éviter de perdre des occasions d'affaires.

Évaluer le coût d'opportunité

Lorsqu'on choisit un emplacement parmi plusieurs options, le **coût d'opportunité** correspond à la valeur des bénéfices qu'offrirait le meilleur emplacement écarté et auxquels on a donc renoncé.

La visibilité, l'accessibilité, le cadre de vie, l'image et le prestige d'un lieu font partie des bénéfices qui ne peuvent être comptabilisés dans le coût au pied carré. Lors du choix de l'emplacement, l'analyse des coûts devrait donc combiner l'ensemble des postes sur lesquels la localisation a une influence directe, notamment le stationnement, la rétention des équipes ou encore la visibilité de l'entreprise.

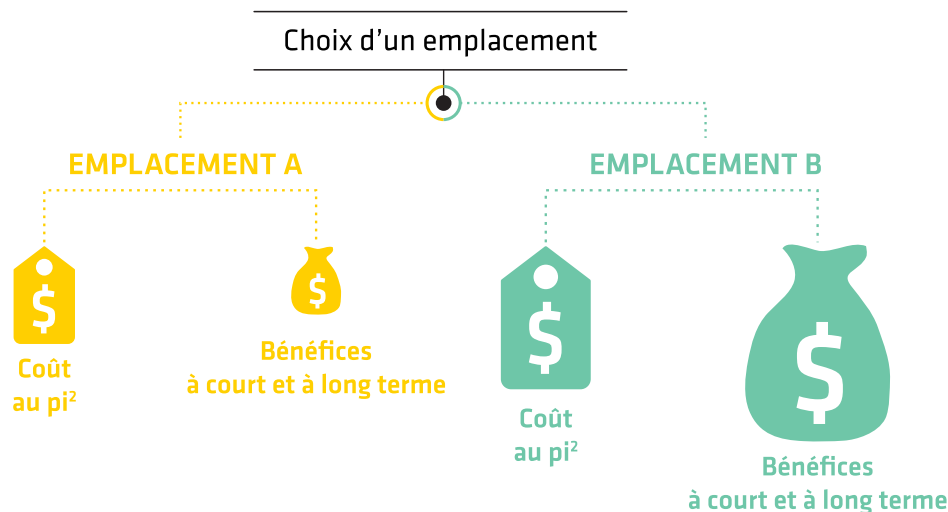
Urban Land Institute¹

« Bien que les bureaux puissent être construits presque n'importe où, les entreprises veulent se localiser là où leurs employés veulent travailler. Les locataires sont prêts à payer davantage pour une bonne localisation, qui attire et retient les employés clés. »

François de Bellefeuille

Directeur général,
région Ottawa-
Gatineau, Spiria

« Le loyer de nos bureaux actuels est beaucoup plus élevé au pied carré que dans le parc industriel, mais notre localisation centrale attire plus de clients et donne plus de visibilité. Une meilleure localisation égale une meilleure réputation. »



Choisir l'emplacement A sur la base du coût au pied carré revient à **renoncer aux bénéfices** qu'aurait pu apporter l'emplacement B. Bien que plus chère au pied carré, la localisation de ce dernier engendre davantage de retombées économiques.

Source : Vivre en Ville.

Une localisation écoresponsable ne signifie pas toujours un coût de location ou d'achat plus élevé qu'une localisation non écoresponsable.



LES COÛTS CACHÉS D'UNE LOCALISATION NON ÉCORESPONSABLE

ENTREPRISE



Roulement des employées et employés

Un environnement de travail peu stimulant et la fatigue liée au navettage augmentent le roulement. Le départ d'une employée ou d'un employé coûte **25% à 250% de son salaire annuel²** et une embauche, en moyenne **37,5% de son salaire**. Cela représenterait entre **20000\$ et 30000\$** pour un employé moyen^{2,3}.

Aménagement et entretien des aires de stationnement

Une case de stationnement en surface représente **8000\$** d'investissement et **600 à 1200\$ par an** d'entretien et de gestion⁴.

Services offerts aux employées et employés

La rareté, voire l'absence, de services à proximité du lieu de travail incite les entreprises à en offrir sur place. Cafétéria, gym, garderie, service de nettoyage, qu'ils soient externalisés ou non, représentent **un coût élevé et une forte occupation d'espace**. Le manque d'accessibilité de l'emplacement pousse aussi certains employeurs à déployer des plateformes de covoiturage et même des services coûteux de navette.

ENVIRONNEMENT



Émissions de gaz à effet de serre

À Sherbrooke, une employée ou un employé d'une entreprise du pôle Fleurimont émet en moyenne une tonne éq. CO₂ par an pour ses déplacements domicile-travail, soit **78% de plus** en moyenne qu'une employée ou qu'un employé d'une entreprise du centre-ville⁹ ou l'envoi de 406000 courriels.

EMPLOYÉ.E



Nécessité de posséder une automobile

Une automobile personnelle coûte en moyenne de **3000 à 25000\$ par an** (financement, assurances, permis et immatriculation, dépréciation, essence)⁵.

COLLECTIVITÉ



Contribution aux épisodes de congestion

En 2015, les coûts annuels de la congestion pour la région métropolitaine de Montréal s'élevaient à **1,8 milliard de dollars⁶**.

Contribution aux dépenses publiques

Le choix d'un milieu tout-à-l'auto contribue à alourdir les dépenses publiques.

En 2015, le système de transport par automobile au Québec a coûté **6,6 milliards de dollars** en dépenses publiques (fédérales, provinciales et municipales), soit 804\$ par habitant⁷.

Un emplacement non desservi par les réseaux nécessite des investissements considérables en infrastructures.

Contribution à l'étalement urbain

Sur 50 ans, la Ville de London en Ontario a estimé qu'un scénario avec un fort étalement urbain lui coûterait **9,4 milliards de dollars** de plus qu'un scénario de croissance plus compact⁸.

Coûts cachés





LES BÉNÉFICES D'UNE LOCALISATION ÉCORESPONSABLE



Meilleure productivité

Les quartiers mixtes, denses et anciens sont plus productifs; ils affichent aussi le meilleur taux de rétention des employés et employés et ceux-ci y font de plus longues journées de travail¹⁰.

Augmentation du temps de travail

Une localisation plus accessible par tous les moyens de transport permet de réduire le temps de déplacement. On estime qu'une entreprise qui fait gagner 10 minutes par trajet à une employée ou un employé gagne **une semaine de productivité par an**¹¹.

Attraction des talents

Pour les travailleurs, la localisation et les valeurs de l'entreprise seraient les premiers critères de choix d'une entreprise pour les employés¹². Après que l'entreprise Deloitte a déménagé ses bureaux au centre-ville de Montréal, **90 % des stagiaires universitaires** ont accepté un poste, soit deux fois plus qu'auparavant¹².

Cohérence avec les valeurs

La localisation écoresponsable des bureaux de BrownFlynn, qui fait de la consultation en développement durable en Ohio, leur a permis de **concrétiser leur discours** en montrant aux entreprises la voie de la responsabilité sociale et environnementale¹³.

Image de marque

Le géant de l'assurance Beneva a choisi d'agrandir sur place son siège social, regroupant ainsi 1700 de ses employés et employés sur la prestigieuse colline parlementaire à Québec.

Cet emplacement, à proximité de la clientèle fondatrice de l'entreprise, **renforce son image de marque**.

Bénéfices à court et à long terme



Bien-être et santé

Une localisation écoresponsable tend à modifier les pratiques de déplacement des employés et employés, ce qui a pour effet d'**améliorer leur condition physique et leur santé mentale**¹⁴.



Contribution à l'économie locale

Une entreprise située dans un pôle d'emploi mixte et dense a le potentiel de **soutenir 15 % de sa surface en commerces**¹⁵.



Santé publique et environnement

Une localisation écoresponsable permet aux employés de se rendre au travail en transport en commun, à vélo et à pied. Ces pratiques sont bénéfiques pour la collectivité et pour l'environnement, puisqu'elles **réduisent l'insécurité routière, le bruit ambiant, la pollution de l'air et de l'eau**, etc.

Chaque kilomètre parcouru à vélo rapporte par exemple **0,22 \$** à la société¹⁶.



Spiria, raisonner en coût d'opportunité pour trouver un emplacement de choix

60, promenade du Portage (Vieux-Hull), Gatineau

Indice d'écoresponsabilité : **95 %**

30 employées et employés



- ▶ Un milieu de vie animé et au cœur des réseaux de transport d'Ottawa et de Gatineau
- ▶ Un bâtiment patrimonial et prestigieux reconverti
- ▶ Des espaces de travail flexibles et innovants
- ▶ Des supports à vélos et des douches

Entreprise de développement de logiciels, Spiria a relocalisé sa section Ottawa-Gatineau d'un parc d'affaires excentré vers le cœur du Vieux-Hull. L'entreprise a profité de la libération de l'espace commercial de l'ancienne église Saint-James pour y installer ses équipes.

Cette localisation s'avère profitable et rentable à plusieurs égards pour l'entreprise. Outre la qualité de ses espaces intérieurs, l'environnement de travail, avec commerces et services à proximité, et l'excellente accessibilité en transport en commun constituent des arguments d'attraction et de rétention des talents.

Le choix d'un bâtiment patrimonial renforce par ailleurs la visibilité de Spiria. Au sous-sol de l'église, l'entreprise organise des conférences et accueille des événements d'organismes du milieu, ancrant ainsi Spiria dans la communauté du Vieux-Hull.

François de Bellefeuille

Directeur général, région Ottawa-Gatineau

« Il est essentiel d'aller plus loin que le coût au pied carré... La visibilité, l'accessibilité, l'aménagement des lieux et surtout la localisation peuvent faire la différence entre une entreprise florissante et une entreprise en difficulté. »



Source : Ryan Stacey



Source : Jean-Pierre Houde



Source : Ryan Stacey

Références

(1) Peiser et Hamilton, 2012 | (2) Amelio, s. d. | (3) Randstad, 2024 | (4) VTPI [Victoria Transport Policy Institute], 2022 | (5) Vivre en Ville, 2025 | (6) CCMM [Chambre de commerce du Montréal métropolitain], 2017 | (7) Trajectoire Québec et Fondation David Suzuki, 2017 | (8) SPI [Smart Prosperity Institute], 2013 | (9) Vivre en Ville, 2017 | (10) JLL, 2025 | (11) JLL [Jones, Lang et Lasalle], 2016 | (12) Les Affaires, 2017 | (13) Smart Growth America, 2016 | (14) Litman, 2020 | (15) Gibbs, 2012 | (16) Québec. Vélo Québec, 2016



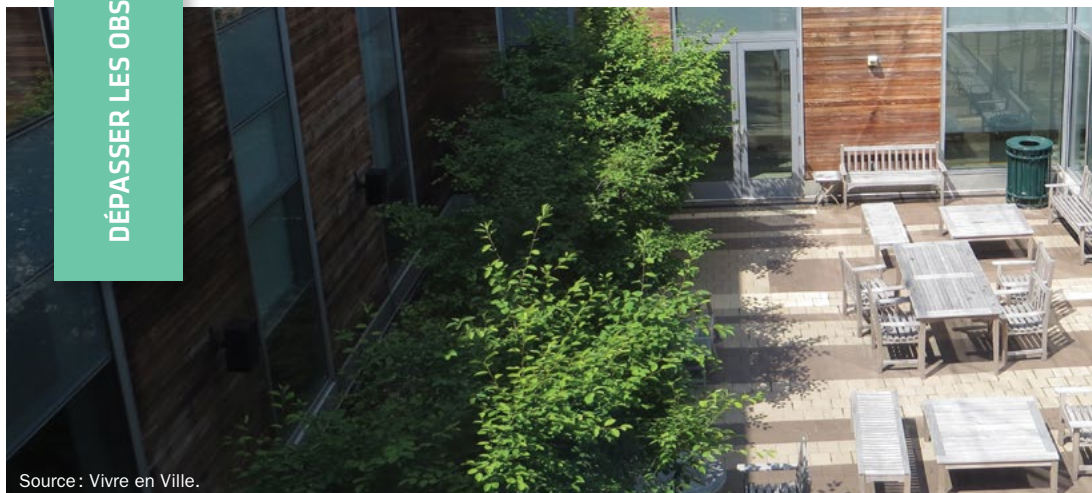
Autres fiches, références complètes et ressources :
localisation-ecoresponsable.com



RECONSIDÉRER LA SUPERFICIE NÉCESSAIRE DE BUREAUX



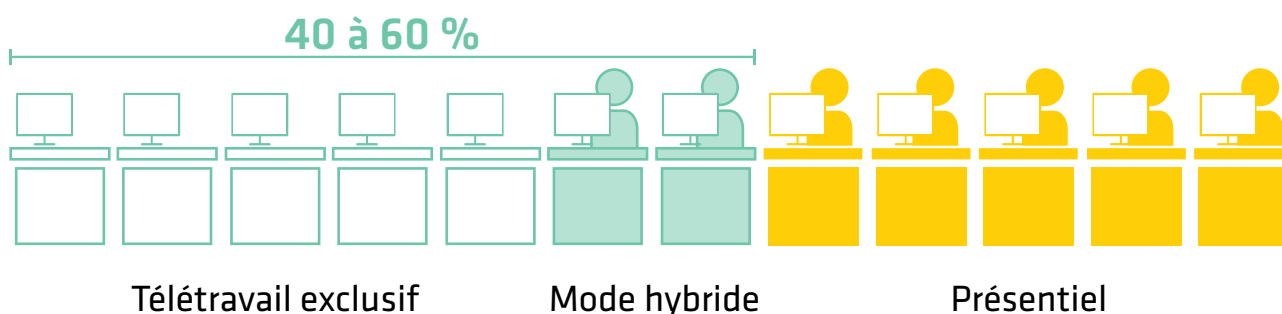
VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

De grandes superficies de bureaux, au-delà des besoins immédiats de l'entreprise, permettent de croître au même endroit mais se traduisent dans bien des cas par des localisations dans des milieux de moindre qualité. Pour accompagner la croissance de votre entreprise, mieux vaut choisir un quartier attrayant et opter pour des espaces de travail denses et flexibles.

Plus de la moitié des employés et employés de bureau travaillent régulièrement à distance^{1,2}



Source : Vivre en Ville.

Nouvelles habitudes de travail, nouveaux besoins d'espace

- ▶ **Le lieu de travail est devenu flexible** et de plus en plus d'entreprises utilisent désormais d'autres lieux que le bureau et le domicile, comme les espaces de cotravail³.
- ▶ **L'évolution rapide des besoins soulève la question des bureaux assignés** pour les personnes en télétravail ou en mode hybride³.
💡 Quels sont vos besoins réels et ajustés ?

Rendre les bureaux attrayants

- ▶ Les entreprises soulignent l'importance de la présence régulière des équipes sur place pour la cohésion d'équipe et pour la collaboration¹.
- ▶ **Donner envie aux employés et aux employés de venir au bureau** devient une priorité qui met une pression sur l'aménagement des bureaux. Ce dernier doit à la fois répondre aux nouveaux besoins et concurrencer le domicile en matière de bien-être.
💡 **Un emplacement des locaux** dans un quartier qui donne accès à de multiples services de proximité est un argument fort pour attirer de nouveau les employés et employés au bureau.

Frédéric Boulanger PDG, Macadamian

L'entreprise technologique, située dans le Vieux-Hull, à Gatineau, offre la possibilité du télétravail jusqu'à trois jours par semaine.

« Si tous les employés de la région étaient ici en même temps, nous serions à 130% de la capacité de nos bureaux. »

Brian Pott Associé, Cinetic Communication

« Pour agrandir nos locaux, on a choisi de nous rapprocher de l'effervescence du centre-ville, qui nous offre visibilité et notoriété. La possibilité de croiser nos futurs clients dans les restaurants et lors des 4 à 7 est un atout majeur pour conclure des affaires. »

PASSER À L'ACTION

ÉTAPE 1

ADOPTER UNE POLITIQUE INTERNE AXÉE SUR LE BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

Faciliter la conciliation entre travail et vie personnelle

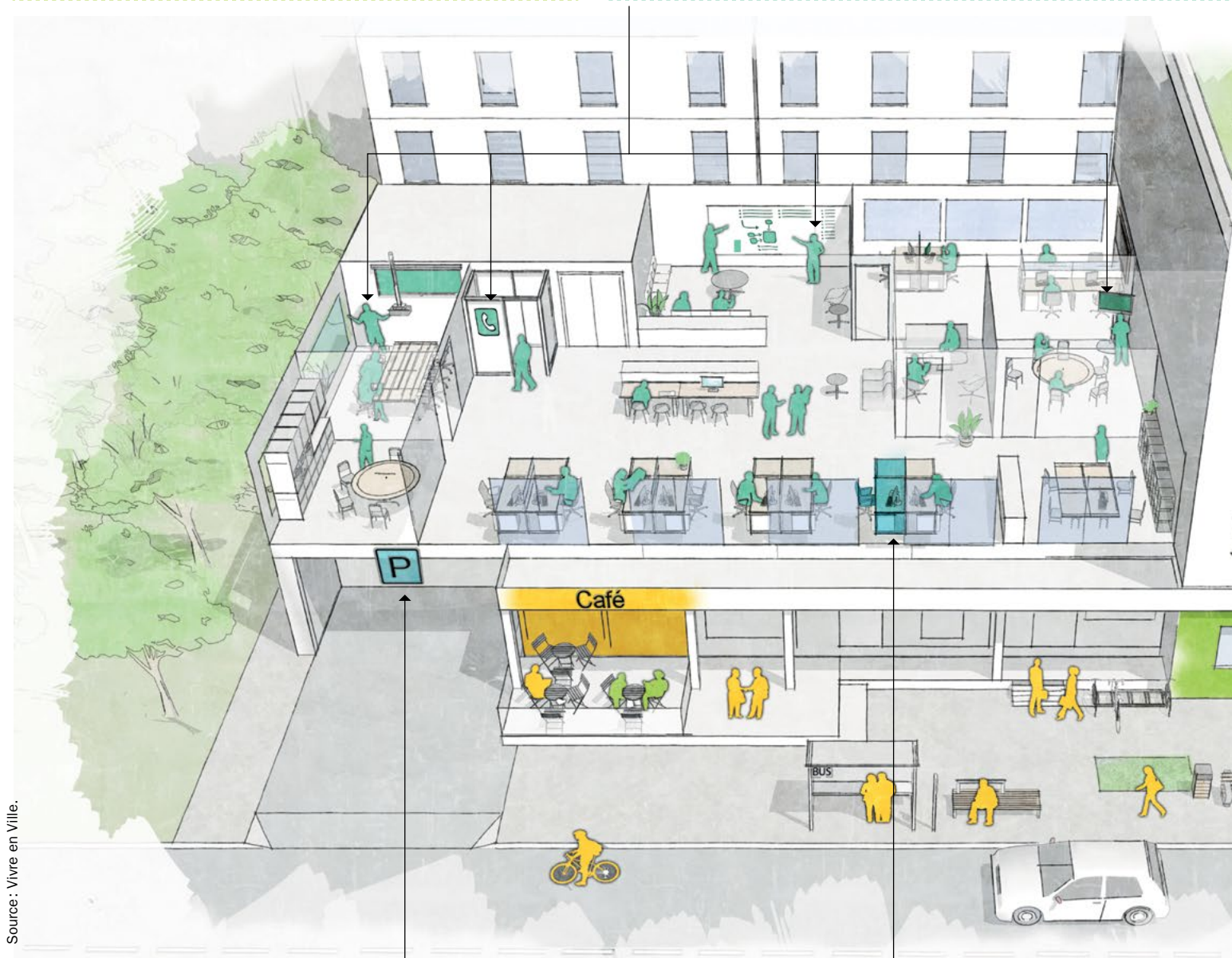
Diversité des lieux possibles de travail (p. ex. le télétravail, le cotravail)
Horaires assouplis

ÉTAPE 2

OPTER POUR LES NOUVELLES TENDANCES D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DES BUREAUX

Densifier les espaces de travail tout en les rendant attrayants

Petites aires ouvertes
Multiples espaces de collaboration
Lieux multifonctionnels (détente, rencontre, travail de groupe)



Prioriser des solutions flexibles pour absorber l'évolution des besoins

Bail de courte durée ou permettant
d'ajuster la superficie
Possibilité de réaménager l'intérieur
Sous-location des locaux excédentaires

Recentrer vos locaux sur les activités de bureaux

Partage du stationnement ou des lieux de détente
avec des entreprises compatibles
Installation dans des locaux plus abordables des activités
de recherche, de production ou de logistique (voir fiche 6)

Transformer la culture de travail

Postes de travail non assignés
Zéro papier pour diminuer
les espaces de stockage
Rencontres à distance

ÉTAPE 3

DIMINUER LA SUPERFICIE NÉCESSAIRE ET LES COÛTS LIÉS AUX LOCAUX



Localisation écoresponsable des bureaux

Deloitte, des espaces de travail denses, distinctifs et attrayants

1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, Montréal

Indice d'écoresponsabilité : **92 %**

1 400 employées et employés

Améliorer le design, la luminosité, le confort



- ▶ Diminution de la superficie de plancher des bureaux de 15%, tout en accueillant 400 nouvelles personnes
- ▶ 225 places assises par étage contre 140 selon un aménagement traditionnel (+60%)
- ▶ 18 environnements de travail différents
- ▶ Multiplication de petites salles pour les appels et les réunions

Cabinet d'audit et de conseil d'envergure mondiale, Deloitte a profité du déménagement de ses bureaux de Montréal pour s'offrir des locaux prestigieux tout en diminuant la surface de ses espaces de travail d'environ 15%. Cette décision permet à l'entreprise de s'imposer comme référence pour l'aménagement de bureaux et la culture de travail innovante.

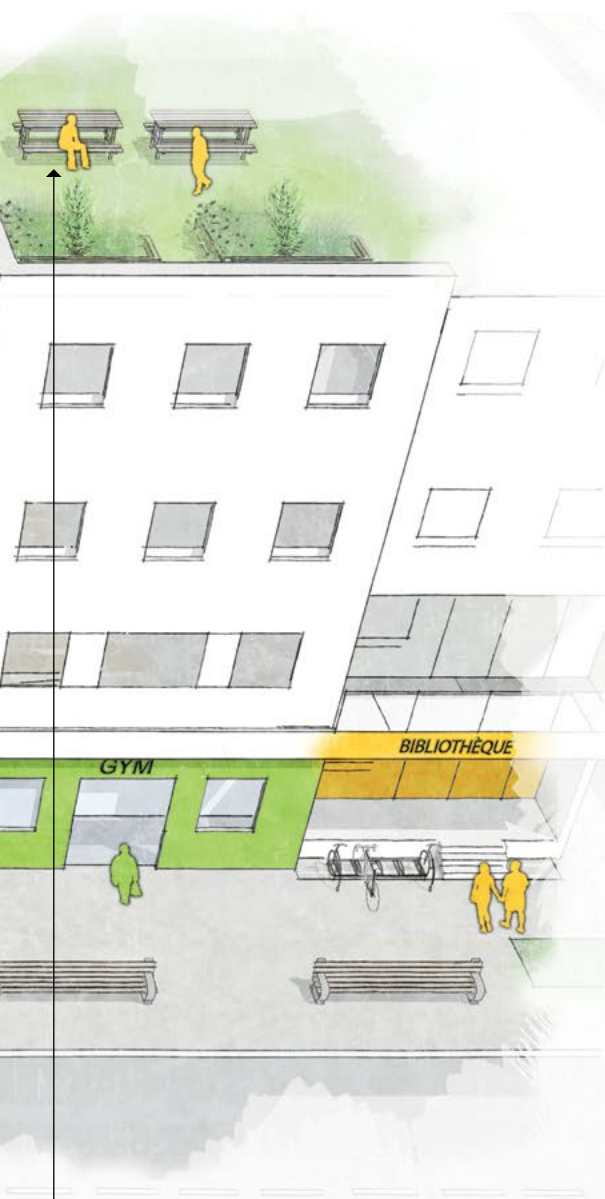
Les résultats sont largement positifs : les nouveaux bureaux facilitent l'attraction des talents et leur formation, l'accueil prestigieux des clients ainsi que la productivité de l'entreprise en favorisant la collaboration et le croisement d'expertises au sein des équipes.

Les clés de ce succès résident dans plusieurs mesures, notamment la fin des bureaux attitrés, le remplacement du papier et des postes téléphoniques par des solutions technologiques, l'accès optimisé à la lumière naturelle ou encore l'escalier central conçu comme un outil santé et de rencontre.

Marc Abergel

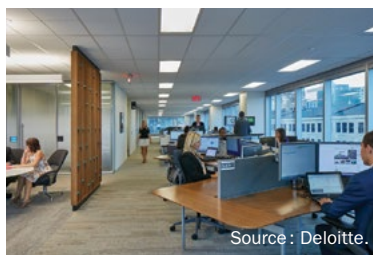
Directeur principal, Deloitte Montréal

« Avant le déménagement, seulement 50% des stagiaires universitaires acceptaient notre offre d'emploi. Depuis que nous occupons la tour Deloitte, plus de 90% des stagiaires à qui nous offrons un poste disent oui sans hésitation. »

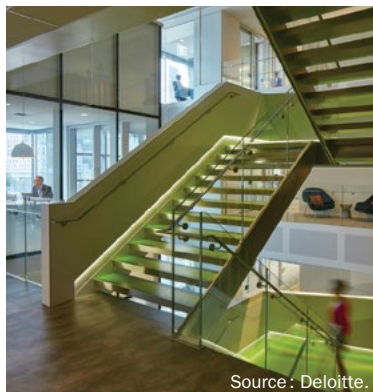


Envisager l'environnement extérieur comme le prolongement de l'environnement de travail
Choix d'un quartier prestigieux, attrayant et animé

ÉTAPE 4 S'OFFRIR LES ATOUTS ET L'IMAGE D'UN QUARTIER QUI BOUGE



Source : Deloitte.



Source : Deloitte.



Source : Deloitte.

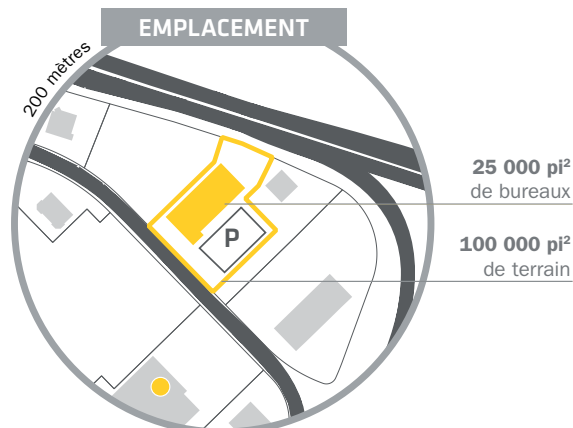


Viser plus grand pour vos bureaux: un pari risqué

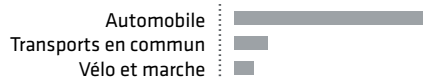
Prévoir une superficie au-delà des besoins à court terme permet d'anticiper un éventuel agrandissement des locaux, mais n'est pas nécessairement la meilleure stratégie. Faute d'un important budget dédié à l'immobilier, d'un choix suffisant de locaux disponibles et, enfin, d'une réglementation favorable, viser grand signifie dans bien des cas privilégier des secteurs incapables de renvoyer une image de prestige. L'entreprise devra alors déployer des efforts considérables — et coûteux — pour compenser les inconvénients du secteur choisi.

Une entreprise de **100 personnes** cherche à implanter ses bureaux

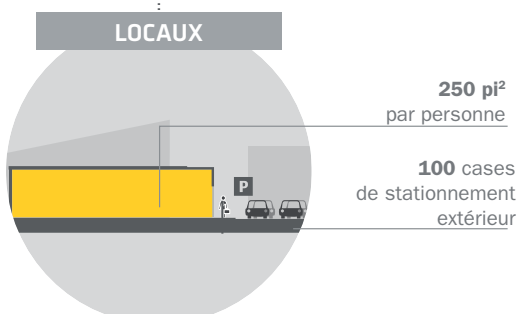
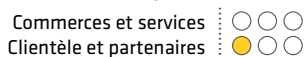
❌ Stratégie non écoresponsable
De grandes superficies de bureaux pour croître sur place



MOBILITÉ DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS



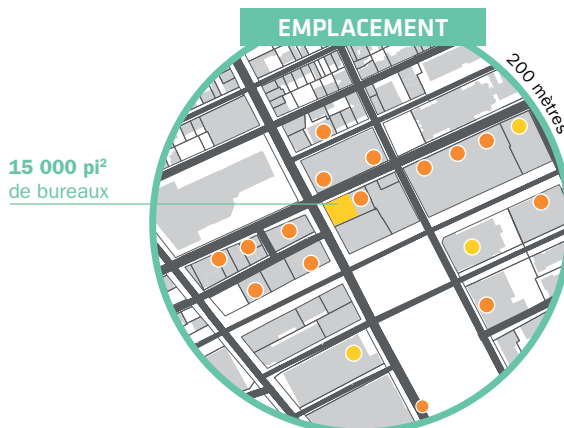
À PROXIMITÉ IMMÉDIATE



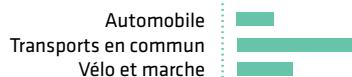
EXEMPLES DE COÛTS *

Région de Québec	380 000 \$ par an ⁴
Région de Montréal	425 000 \$ par an ⁵

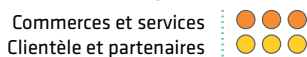
✅ Stratégie écoresponsable
Des espaces de travail denses et flexibles dans un quartier attractif



MOBILITÉ DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS



À PROXIMITÉ IMMÉDIATE



EXEMPLES DE COÛTS *

Région de Québec	234 000 \$ par an ⁴
Région de Montréal	335 000 \$ par an ⁵

* Loyer demandé moyen, hors loyer additionnel

Source : Vivre en Ville.

Références

(1) Cloutier-Villeneuve, 2024 | (2) Béjaoui et collab., 2023 | (3) Cushman & Wakefield, 2022 | (4) CBRE, 2025a | (5) CBRE, 2025b



Autres fiches, références complètes et ressources :
localisation-ecoresponsable.com



REGROUPER VOS ACTIVITÉS, C'EST BIEN, ÉTABLIR VOS BUREAUX DANS UN MILIEU EN VUE, C'EST MIEUX!



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

Regrouper vos activités de bureau et d'autres activités de votre entreprise (industrielles, logistiques et de recherche, etc.) sur un seul site présente des avantages financiers ou opérationnels. Pourtant, les emplois de bureau n'ont pas les mêmes contraintes logistiques ou spatiales que les autres activités de l'entreprise. En choisissant une localisation optimale pour vos bureaux, vous attirerez les meilleurs talents.



Choisir un quartier qui vous sert de vitrine

► Opter pour un emplacement qui vous ressemble

L'adresse a une portée symbolique : elle est la carte d'affaires de votre entreprise, tant pour vos employés potentiels que pour vos partenaires d'affaires¹.

► Créer un effet « wow »

Quitter un secteur industriel d'Ottawa pour un immeuble patrimonial du Vieux-Hull à Gatineau était avant tout une décision d'affaires pour l'entreprise Macadamian : le quartier stimulant et animé reflète désormais la culture de l'entreprise.



Vous installer là où vos équipes rêvent d'aller

► Des employées et employés plus productifs

La productivité est 9% plus élevée dans les quartiers mixtes, denses et anciens ; ils affichent le meilleur taux de rétention des équipes et celles-ci ont 20% moins de chances de chercher un autre emploi².

► Attirer les employées et les employés au bureau

Les employées et employés s'attendent à ce que l'expérience de travail offerte sur place et les services accessibles à proximité justifient l'effort de se déplacer vers le bureau³.



Favoriser la mobilité durable

► Être accessible aux moyens de transport écologiques

Un emplacement en vue est aussi un emplacement accessible en transport collectif, et même en trottinette électrique, en vélo ou à pied pour les personnes qui résident à proximité.



Affirmer votre responsabilité territoriale

► Participer à la revitalisation de votre milieu

Les projets de réaménagement urbain compact ont un meilleur impact fiscal que les projets d'urbanisation en périphérie des milieux bâtis, notamment parce qu'ils rentabilisent les infrastructures existantes.

Chris Barr

Directeur associé
Biogen

Après quelques années dans un campus en périphérie, l'entreprise a choisi de retourner au centre-ville de Cambridge, Massachusetts

[cité par Smart Growth America]⁴

« Même si le campus était spectaculaire, [...] le retour à Cambridge a été un excellent choix pour nous : il se passe tellement de choses ici, c'est un endroit tellement dynamique où il fait bon vivre et travailler. »

Rachelle Claveau

PDG, Publicis

[cité par La Presse]⁵

« On a rapidement identifié le MileEx comme le lieu où on voulait s'établir. On voulait participer à la créativité et à l'effervescence uniques de ce quartier. »

STRATÉGIE 1

IDENTIFIER UN ENVIRONNEMENT RÉPONDANT AUX BESOINS DES EMPLOIS DE BUREAU

Opter pour un quartier animé à toute heure du jour

Variété de restaurants et de destinations de loisirs

Faciliter la conciliation travail et vie personnelle

Milieu de travail à proximité des commerces et des services de la vie courante

Choisir un endroit qui vous ressemble

Secteur et bâtiment qui reflètent l'image de marque de l'organisation, p. ex., dans un bâtiment patrimonial

Privilégier les locaux dans des bâtiments existants, ne nécessitant pas l'ajout de nouvelles infrastructures publiques (rue, aqueduc, égout)



Tester un emplacement en choisissant la formule qui vous convient

Espaces de travail partagés (*coworking*), bail de courte durée, possibilité de louer un second local

Ouvrir un bureau satellite (privé, partagé ou mixte) dans une localisation écoresponsable

Faciliter les rencontres virtuelles

Technologie à bonifier au besoin pour rendre les rencontres à distance efficaces et confortables

STRATÉGIE 2

OPTER POUR UNE FORMULE FLEXIBLE

STRATÉGIE 3

CONNECTER EFFICACEMENT TOUTES LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Sélectionner un endroit accessible

Accès par plusieurs moyens de transport

Lolë, loin des entrepôts, des bureaux comme vitrine de l'entreprise

700, rue Saint-Antoine Est, Montréal

Indice d'écoresponsabilité : **88%**

100 employées et employés



- ▶ Activités de bureau localisées au centre-ville de Montréal et activités d'entreposage localisées à Longueuil
- ▶ Environ 2/3 des employées et employés se rendent au travail en transport en commun

En 2015, l'entreprise de vêtements sportifs Lolë choisit de déménager dans l'ancienne gare Viger son siège social, auparavant situé dans un parc industriel de la Rive-Sud, à quelques minutes en voiture de son entrepôt. L'entreprise en pleine croissance cherche alors à élargir son bassin de recrutement.

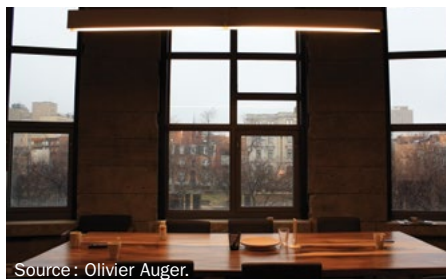
Pour augmenter son attrait auprès de recrues potentielles, Lolë opte pour une localisation plus centrale et accessible par différents moyens de transport. Les bureaux déménagent ainsi dans le Château Viger, à la lisière du quartier des affaires, tandis que l'entrepôt demeure dans le parc industriel de la Rive-Sud.

Le choix du Château Viger, bâtiment emblématique du Vieux-Montréal, renforce l'image de marque de l'entreprise, tout en participant au maintien et à la pérennité des lieux historiques montréalais. Il reflète ainsi les valeurs d'engagement communautaire et de développement durable de l'entreprise. Un tel emplacement facilite le recrutement et la rétention des talents, un avantage certain pour la prospérité économique de l'entreprise.

Bernard Mariette

PDG

« On voulait se retrouver au cœur de tout ce qui est créatif, de cette énergie que seulement Montréal a, de manière à attirer de nouvelles personnes, plus internationales. Ces bureaux coûteront beaucoup plus cher, mais c'est un investissement pour l'avenir. »



Source : Olivier Auger.



Source : Olivier Auger.



Source : Vivre en Ville.

Faciliter les déplacements professionnels

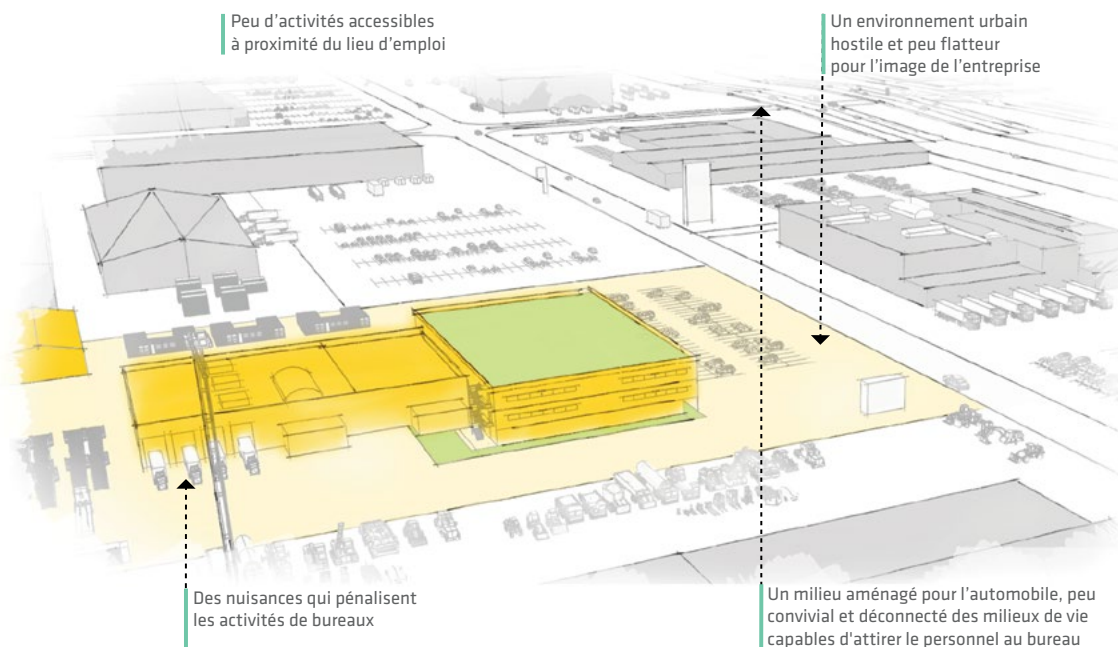
Accès physique facile à vos partenaires d'affaires



VOUS DÉMARQUER

Activités industrielles et bureaux ne font pas bon ménage

Les nuisances associées aux activités industrielles, logistiques ou de recherche motivent souvent une entreprise à s'implanter dans des zones exclusivement industrielles et éloignées. Ces dernières sont pourtant incompatibles avec les besoins associés aux emplois de bureaux. Vous pouvez vous démarquer en offrant à vos équipes un environnement de travail attrayant, selon une formule adaptée à vos besoins.



Source : Vivre en Ville.

UNE STRATÉGIE À EXPLORER

Considérer les espaces de cotravail

Les espaces de cotravail (*coworking*) ne sont pas conçus strictement pour les personnes à leur compte ou les entreprises émergentes (*startups*). Ces espaces offrent des solutions flexibles et hybrides (p. ex. télétravail/cotravail/bureau)⁵ avec des formules pour chacun : locaux aménagés sur mesure, bureaux individuels, aires ouvertes avec postes désignés ou non, etc. Un espace de cotravail localisé de façon écoresponsable peut répondre aux besoins d'entreprises aux profils variés :

- **Pour une petite ou moyenne entreprise en pleine croissance :**
une flexibilité en matière de superficie qui lui permet de répondre à ses besoins rapidement⁶.
- **Pour une entreprise qui souhaite tester un nouvel emplacement :**
un espace à moindre coût et à moindre risque pour elle.
- **Pour une grande entreprise qui cherche à investir un nouveau marché :** l'implantation facilitée d'un siège social temporaire qui permet de se concentrer sur sa croissance, en déléguant la tâche d'aménager les bureaux à son bailleur⁶.
- **Pour une entreprise dont les équipes sont mobiles au quotidien :**
une réduction des coûts associés à la location de bureaux classiques, en rationalisant le nombre de postes nécessaires.



Références

(1) CBRE, 2025 | (2) JLL, 2025 | (3) CCMM, 2023 | (4) Smart Growth America, 2015 | (5) WeWork, 2021 | (6) White et White, 2018



Autres fiches, références complètes et ressources :
localisation-ecoresponsable.com



DÉPASSER LE TOUT-À-L'AUTO, VISER L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUT LE MONDE



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

Pour offrir une plus grande accessibilité à votre entreprise, mieux vaut choisir un emplacement central, au cœur des milieux de vie et proche d'une ligne performante de transport en commun. Une excellente accessibilité par divers moyens de déplacement diminue par ailleurs la demande de stationnement.



Favoriser la santé de vos équipes... et leur productivité

► Aider vos équipes à garder la forme et la santé

Se rendre au travail à pied ou à vélo leur permet d'intégrer une activité physique à leur routine quotidienne¹.

► Aller au travail à pied ou en vélo peut les rendre 12% plus productives²

Pour l'entreprise et pour la société, cela se traduit par une réduction de l'absentéisme et des coûts de santé³.



Gagner au change

► Économiser sur le stationnement

L'aménagement et l'entretien d'une case de stationnement coûtent entre 6 600 \$ et 26 000 \$, un montant qui grimpe avec la valeur du terrain⁴.



Affirmer votre responsabilité écologique

► Réduire l'empreinte écologique en transport de votre entreprise

Le choix d'un pôle d'emploi central et accessible par tous les moyens de déplacement peut réduire l'empreinte écologique du navettage généré par l'entreprise de 64 %⁵.



Devenir un modèle pour la communauté

► Alléger le fardeau fiscal collectif

Chaque dollar dépensé par une employée ou un employé pour se déplacer en automobile entraîne un coût indirect pour la société de 9,20 \$. Ce coût est de 0,01 \$ à pied, de 0,08 \$ à vélo et de 1,50 \$ en transport en commun⁶.

Des économies substantielles

4 400 \$ à 19 000 \$⁷
d'économie par an pour
une personne qui adopterait
un cocktail de moyens
de transport alternatifs
à l'automobile.

Coûts des moyens de transport

AUTOMOBILE PERSONNELLE

3000 - 25000
\$/an

TRANSPORT EN COMMUN

100 - 2400
\$/an

VÉLO

175 - 700
\$/an

MARCHE

0
\$/an

AUTOPARTAGE/AVEC CHAUFFEUR

100 - 6500
\$/an

Source : Vivre en Ville.

ÉTAPE 1

MISER SUR L'ACCESSIBILITÉ À PIED, À VÉLO, EN TRANSPORT EN COMMUN, EN COVOITURAGE POUR DIMINUER LE BESOIN DE STATIONNEMENT

Préférer un quartier habité au cœur des bassins de population

Secteur pratique pour les personnes à pied, à vélo, en trottinette électrique, à vélo électrique, etc.

Faciliter l'accès en transport en commun

Arrêt de transport en commun à moins de 400 mètres

ÉTAPE 3

METTRE EN PLACE DES MESURES DE MOBILITÉ

Adopter des incitatifs, tels que :

Le *parking cash-out*⁹

Une allocation transport permettant de réduire le coût de l'abonnement au transport en commun ou du trajet automobile, le coût d'achat d'un vélo électrique ou encore d'encourager la marche

Le retour garanti à domicile en cas d'urgence

L'abonnement corporatif à un service d'autopartage, de vélopartage ou de location de vélo électrique

Un programme de sensibilisation à l'activité physique (cf. Entreprises en santé)

Une plateforme Internet de covoiturage



Opter pour un quartier animé à toute heure du jour

Trottoirs larges, intersections sécuritaires

Rues qui invitent à marcher

Donner accès à pied à :

Une variété de restaurants et de destinations de loisirs

Des places publiques et des parcs

Facturer l'utilisation du stationnement par jour, au prix coûtant

Pour financer l'allocation transport

Préférer un stationnement intérieur, mutualisé avec une autre organisation, situé sur un autre terrain

ÉTAPE 2

MISER SUR LA QUALITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER CHOISI

ÉTAPE 4

OFFRIR LE STATIONNEMENT DANS DE NOUVELLES CONDITIONS, GRÂCE AUX EFFORTS FOURNIS AUX ÉTAPES PRÉCÉDENTES



Local Logic, la localisation comme stratégie d'affaires

5605, avenue De Gaspé, Montréal
 Indice d'écoresponsabilité : 97 %
 16 employées et employés

Prévoir des infrastructures, telles que :

- Un stationnement vélo protégé des intempéries et sécurisé
- Des cases de stationnement réservées au covoiturage et à l'autopartage
- Des casiers, des douches et des vestiaires à disposition



- ▶ 1 station de métro à 450 mètres
- ▶ 5 lignes d'autobus à moins de 5 minutes
- ▶ Stations d'autos et vélos en libre-service à moins de 100 mètres
- ▶ Supports à vélo intérieurs et extérieurs
- ▶ Possibilité de louer un stationnement intérieur

Lancée en 2014, Local Logic utilise les données géolocalisées pour qualifier l'environnement des propriétés sur le marché. Centris utilise notamment les outils développés par l'entreprise pour guider les recherches immobilières de sa clientèle.

Consciente de la valeur de la localisation, l'entreprise a utilisé son expertise pour positionner ses propres bureaux dans un emplacement central, accessible à pied, en vélo et en transport en commun.

Une adresse dans le Mile-End présente d'autres avantages : elle place l'entreprise en plein cœur d'un écosystème innovant, à distance de marche de multiples restaurants, commerces et parcs, ce qui en fait un milieu de travail très apprécié des employées et employés.

Les moyens de déplacement de l'équipe de Local Logic en 2018

	Automobile	Transport en commun	Vélo	Marche
HIVER				
ÉTÉ				

Source : Vivre en Ville.

Gabriel Damant-Sirois Cofondateur

« L'hiver, on s'est rendu compte que, pour les utilisateurs du transport en commun, de la marche et du vélo, c'est beaucoup plus facile de se rendre au travail. Quand ils travaillent de la maison, c'est par choix et pas parce que leur auto est coincée chez eux par une tempête de neige. »

Diminuer le nombre de cases par personne

En fonction de l'accessibilité offerte pour les autres moyens de déplacement que l'automobile

Source : Vivre en Ville.



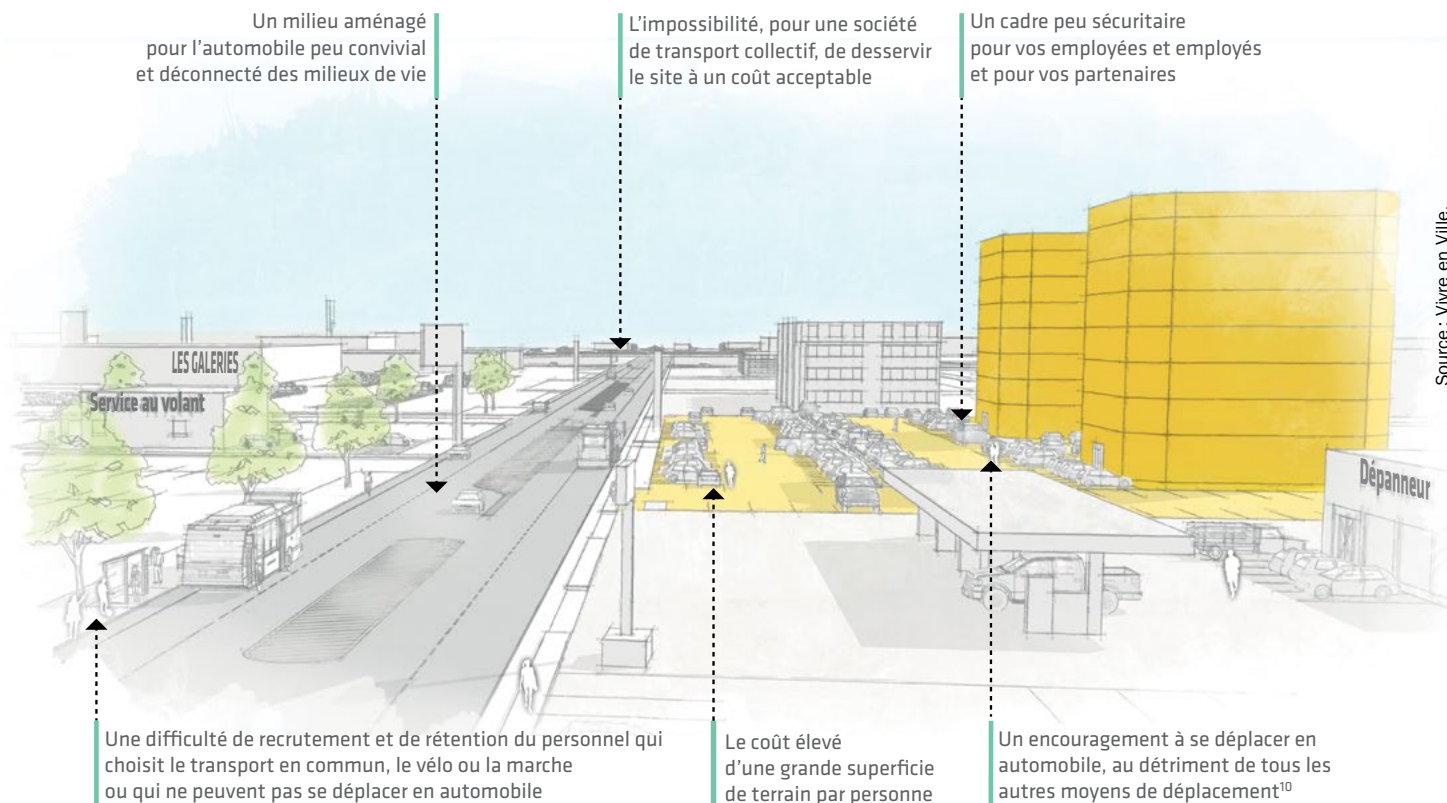
Source : Vivien Gaumand.



VOUS DÉMARQUER

Les risques d'une localisation exclusivement automobile

Paradoxalement, les sites les plus accessibles en voiture sont assez peu accessibles pour tous les autres moyens de transport. Vous pouvez vous démarquer en étendant votre bassin d'emploi et de partenaires d'affaires à tous ceux qui préfèrent ou n'ont pas d'autre choix que de se déplacer sans voiture.



POUR VOUS AIDER

Pour prendre en compte les enjeux d'accessibilité dans un processus de déménagement ou gérer autrement vos enjeux liés au stationnement, les centres d'expertise en mobilité proposent aux entreprises des solutions sur mesure, tels que des plans de gestion des déplacements.

Contactez le [Réseau des centres d'expertise en mobilité](#) (rcem.quebec) pour savoir qui de MOBI-O, MOBA, Movia, Roulons Vert, le Centre de mobilité durable de Sherbrooke, le CGD du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou de Mobili-T vous aidera à relever le défi de la mobilité durable.

Pour favoriser l'activité physique au quotidien et la santé de vos équipes, [cœsion SP](http://coesion-sp.ca) (coesion-sp.ca, anciennement Groupe entreprises en santé) offre pour sa part une panoplie d'outils pour intégrer les meilleures pratiques en santé globale au sein de votre entreprise.

Références

(1) Yang et collab., 2015 | (2) Canada. Santé Canada, 2012 | (3) EPA [United States Environmental Protection Agency], 2013 | (4) VTPI [Victoria Transport Policy Institute], 2016 | (5) Vivre en Ville, 2017 | (6) Québec. Vélo Québec, 2016 | (7) Vivre en Ville, 2025 | (9) MOBILI-T, 2019



Autres fiches, références complètes et ressources :
localisation-ecoresponsable.com



LIMITER LE NAVETTAGE, VOUS INSTALLER AU CŒUR DU BASSIN D'EMPLOI



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

Certaines entreprises constatent qu'une grosse partie de leur équipe réside dans le même secteur périphérique, il est alors tentant de suivre leur mouvement et de s'éloigner du centre. Mais à long terme, cette stratégie est risquée et souvent inefficace. Pour réduire les déplacements domicile-travail, mieux vaut choisir un emplacement accessible depuis l'ensemble du bassin de main-d'œuvre.



Attirer les meilleures qualifications

- **Les employés et employés avec un haut niveau d'études tendent à travailler davantage en centre-ville qu'en banlieue**

Aux États-Unis, les personnes disposant d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ont 10% plus de chances de travailler en ville qu'en banlieue, et ce taux monte à 20% pour les personnes hautement qualifiées (architectes, ingénieurs, etc.)¹.



Augmenter votre productivité

- **22% de la population active québécoise affirme que la congestion affecte sa productivité**

Plus du quart serait prête à accepter une diminution de salaire variant entre 1 000 et 10 000\$ en échange d'un temps de transport significativement plus court².



Réduire les distances parcourues... et votre empreinte écologique

- Une localisation centrale peut **réduire de 25% la distance moyenne parcourue par votre personnel** et offre un véritable choix de moyens de déplacement³.
- Le navettage moyen augmente de 250 mètres par kilomètre d'éloignement des bureaux du centre-ville, soit 30 kg de CO₂ annuels par personne.



Veiller à la santé de vos équipes

- **Plus la distance de navettage est grande, plus une personne a de risques d'être confronté à des problèmes de santé⁴**

Au-delà de 20 minutes de route pour se rendre au travail, le risque d'épuisement professionnel augmente significativement; au-delà de 35 minutes, c'est le degré de cynisme envers l'emploi qui grimpe⁵.

Bernard Mariette

PDG, Coalition/Lolë qui a déplacé ses bureaux d'un parc industriel de la Rive-Sud vers le centre-ville de Montréal.

[cité par La Presse]

« On est en hypercroissance depuis les quatre dernières années, et on a besoin d'avoir un pool d'employés beaucoup plus grand que celui qu'on a à Longueuil⁶. »

Beneva

Ce géant de l'assurance a choisi de maintenir son siège social sur la colline parlementaire, à Québec. Le secteur, desservi par un grand nombre de lignes d'autobus, dont deux métrobuses et de nombreuses lignes express de la région, donne accès à la fois au bassin d'emplois de la rive nord et de la rive sud.

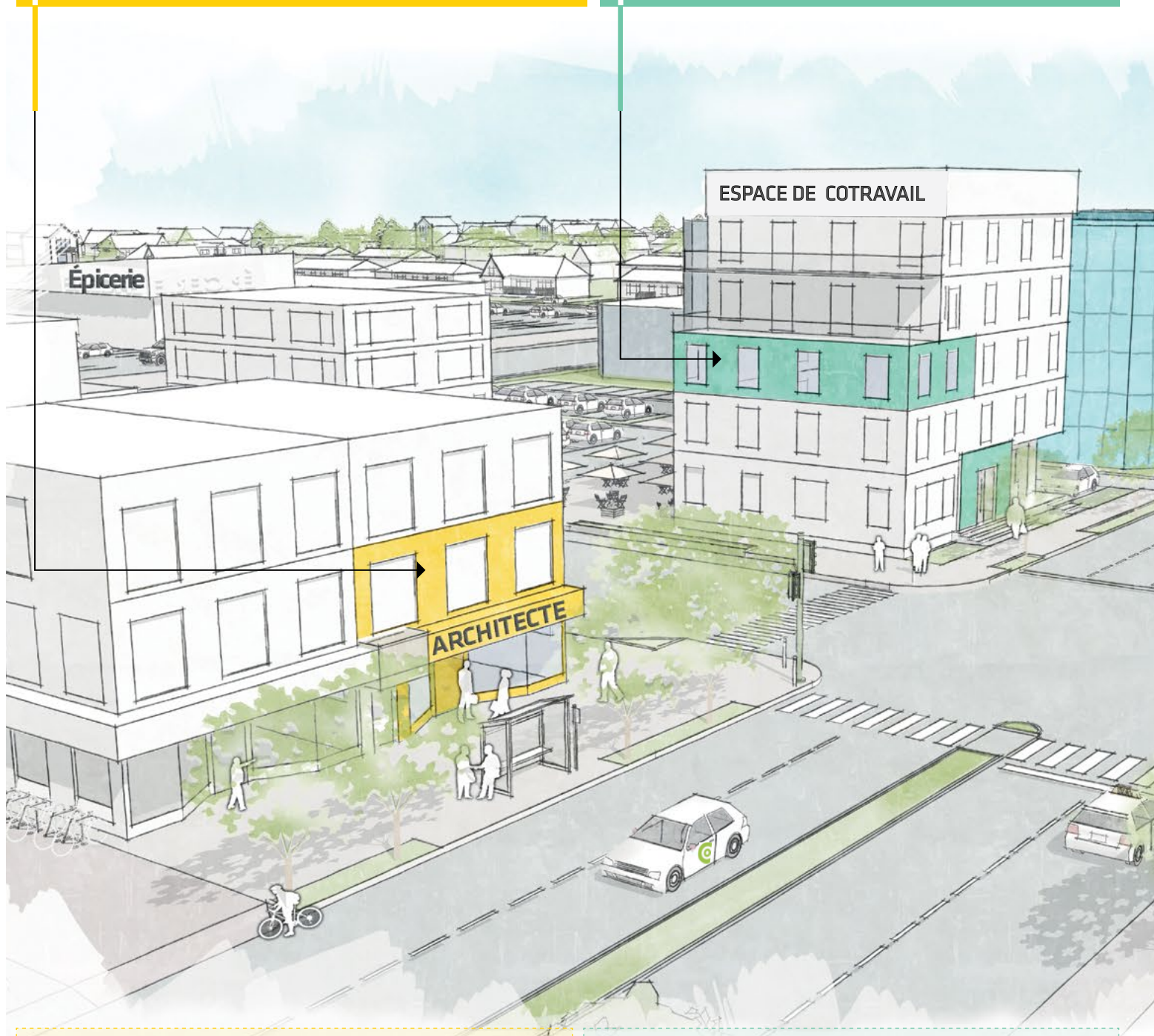
PASSER À L'ACTION

ENTREPRISE PROFIL 1 :

Petite entreprise impliquée dans sa communauté

ENTREPRISE PROFIL 2 :

Entreprise en croissance rapide



Choisir une centralité à proximité du cercle d'affaires et, si votre entreprise a un faible taux de roulement, à proximité du domicile des personnes à l'emploi actuels

Afficher la présence et la contribution de votre entreprise à la communauté locale (p. ex. occuper un bâtiment ancien, s'implanter à proximité de voisins prestigieux)

Opter pour une formule (p. ex. incubateur, cotravail) ou un bail permettant d'augmenter ou de réduire facilement le nombre de postes de travail

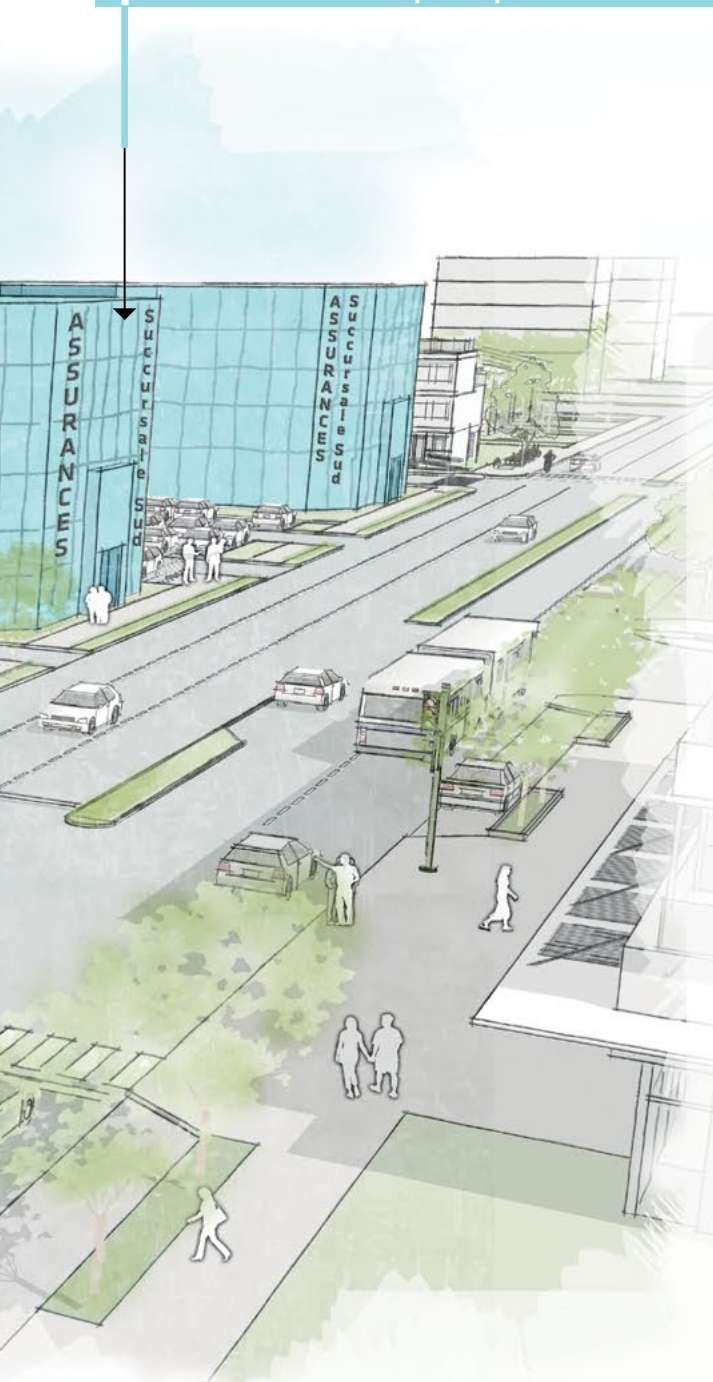
Choisir un centre-ville ou un centre d'affaires (pôle principal ou secondaire), quitte à dissocier vos bureaux des autres activités, p. ex. industrielles, si une proximité physique n'est pas véritablement essentielle

PROFIL 1 CHOISIR UNE LOCALISATION AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ

PROFIL 2 S'INSTALLER AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES



ENTREPRISE PROFIL 3 : Grande entreprise avec de nombreux emplois spécialisés



Installer votre siège social dans un pôle principal et offrir, dans un pôle secondaire ou local, un lieu de travail supplémentaire pour les employés et/ou recrues potentielles habitant dans ce secteur de la région (adresse propre ou espace de cotravail)

PROFIL
3

IMPLANter UNE LOCALISATION
SATELLITE DANS
UNE CENTRALITÉ SECONDAIRE

Hatch, accessible depuis l'ensemble de son bassin d'emploi

5, Place Ville Marie, Montréal

Niveau d'écoresponsabilité : 97 %

650 employés



- ▶ Gare Centrale de Montréal à 250 mètres
- ▶ 75 % du personnel utilise le transport en commun l'hiver, 62 % l'été
- ▶ Prêt de parapluies pour se rendre aux réunions d'affaires à pied
- ▶ Supports à vélo sécurisés payés par l'entreprise
- ▶ Autos et vélos en libre-service à moins de 100 mètres

Société d'ingénierie canadienne d'envergure internationale, Hatch a établi son siège social québécois à la Place Ville Marie, en plein cœur du centre-ville de Montréal. En 2011, l'entreprise songe à déplacer ses bureaux sur la Rive-Sud de Montréal, où près de 40 % de ses employées et employés ont élu domicile. Une telle décision impliquant une forte augmentation des distances à parcourir et le report du transport en commun vers la voiture pour les autres personnes, Hatch choisit de rester au centre-ville, encourageant ainsi des comportements favorisant la durabilité.

Sa localisation centrale à proximité de la gare de train, des stations de métro, des arrêts d'autobus et du réseau cyclable permet aussi à ses équipes de se déplacer plus facilement vers les clients et partenaires d'affaires. Depuis quelques années, l'entreprise multiplie les initiatives pour renforcer l'accès en transport en commun, à vélo et à pied. Elle a notamment remporté le prix 2018 Leader en mobilité durable octroyé par MOBA et Voyagez Futé.

Emmanuel Felipe

Gestionnaire de projet principal

« Nous reconnaissons également que les changements positifs découlent souvent de petites actions posées par un grand nombre de personnes. Nous avons donc encouragé notre personnel à rechercher chaque jour des occasions de réduire son empreinte carbone grâce aux modes de transport durables. »



Source : Vivre en Ville.



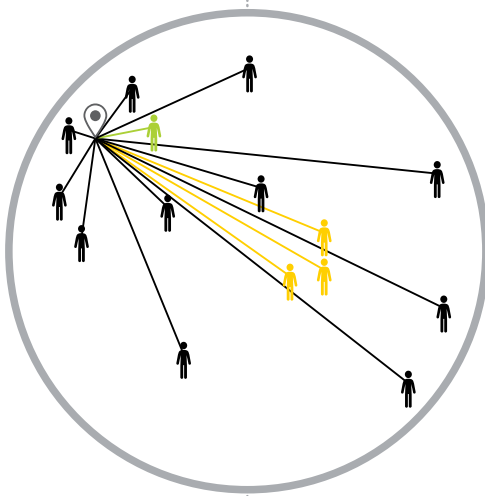
Quand les bureaux s'éloignent au profit de quelques personnes

Si s'éloigner du centre contribue à se rapprocher de certaines personnes résidant en périphérie, cela implique aussi de s'éloigner de celles qui restent dans d'autres secteurs périphériques. Au-delà de l'éloignement à vol d'oiseau, les réseaux de transport sont souvent peu performants pour connecter les périphéries entre elles, ce qui allonge les temps de trajet.

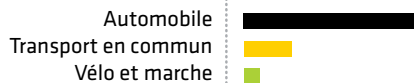
La stratégie de se rapprocher d'une partie de son équipe peut sembler pragmatique, mais crée de la vulnérabilité à long terme : rien ne garantit que les personnes à l'emploi vont rester au même endroit ni surtout que le futur emplacement sera suffisamment accessible pour que l'entreprise puisse recruter dans l'ensemble du bassin de talents.

✗ Stratégie non écoresponsable

Se rapprocher (de certaines) personnes à l'emploi



MOBILITÉ DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS



DISTANCES MOYENNES PARCOURUES ENTRE DOMICILE ET TRAVAIL

Exemples ⁷	Par trajet et par personne
Région de Montréal	18,8 km
Région de Québec	12,7 km
Région de Sherbrooke	12,6 km



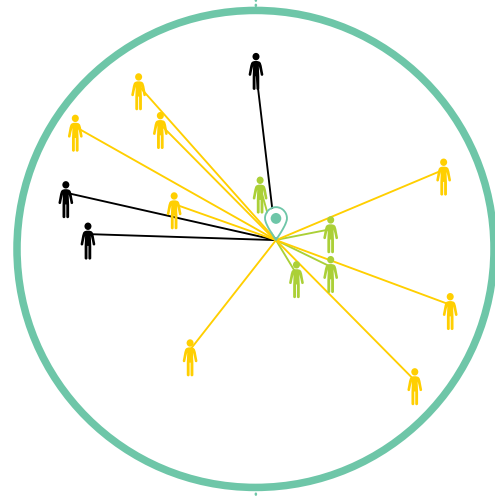
Plus le lieu de travail est loin du centre-ville, plus la tendance à faire la navette en automobile s'accroît³.



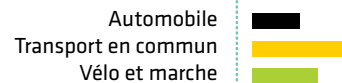
Le navettage moyen des personnes à l'emploi augmente de **250 mètres par kilomètre** d'éloignement de l'entreprise au centre-ville³.

✓ Stratégie écoresponsable

S'implanter au cœur du bassin d'emploi



MOBILITÉ DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS



DISTANCES MOYENNES PARCOURUES ENTRE DOMICILE ET TRAVAIL

Exemples ⁷	Par trajet et par personne
Région de Montréal	14,7 km
Région de Québec	9,5 km
Région de Sherbrooke	7,6 km



Les émissions moyennes annuelles de CO₂ liées au navettage augmentent de **30 kg par employé et par kilomètre** d'éloignement au centre-ville³.

Source : Vivre en Ville.

Références

(1) Sander et Testa, 2013 | (2) CRHA [Ordre des conseillers en ressources humaines agréés], 2016 | (3) VTPI, 2018 | (4) Hoehner, 2012 | (5) Barreck, 2015 | (6) Bergeron, 2014 | (7) Vivre en Ville, 2017



Autres fiches, références complètes et ressources :
localisation-ecoresponsable.com

Direction

Amandine Rambert, directrice – Aménagement du territoire et urbanisme

Vanessa Normand, co-directrice générale

David Paradis, co-directeur général

Jeanne Robin, directrice principale

Christian Savard, directeur général

Recherche, rédaction et illustrations

Andrée-Anne Coll, conseillère – Aménagement du territoire et urbanisme

Benjamin Docquiere, conseiller – Mobilité et aménagement

Leila Gillespie-Cloutier, conseillère – Design urbain et aménagement

Michelle Ladd, conseillère – Architecture et design urbain

Laure Mouhot, conseillère – Design urbain et urbanisme

Révision linguistique

Christian Petit, conseiller à la direction générale

Graphisme

CORSAIRE | Design | Communication | Web

Remerciements

L'équipe de Vivre en Ville remercie sincèrement le comité consultatif du projet pour sa contribution et son soutien pour l'élaboration de la première édition :

- ▶ **Marie-France Benoit**, directrice principale, développement stratégique, Altus Services-conseils, Groupe Altus
- ▶ **Josée Chiasson**, directrice de la mise en valeur des pôles économiques, Service du développement économique, Ville de Montréal
- ▶ **Mathieu Gaudette**, conseiller en recherche, Communauté métropolitaine de Montréal
- ▶ **Florence Junca-Adenot**, professeure et directrice du FORUM URBA 2015, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal
- ▶ **Laurie Vallières**, chargée de projet, Fonds d'action québécois pour le développement durable

Notice bibliographique recommandée

VIVRE EN VILLE (2026). *Localisation écoresponsable des bureaux : outils pour choisir un emplacement à haute valeur ajoutée qui réduit votre empreinte écologique*, 36 p., 2^e éd. (coll. Passer à l'action).



Consultez la version en ligne

localisation-ecoresponsable.com

LOCALISATION ÉCORESPONSABLE DES BUREAUX

Les entreprises prennent de plus en plus conscience de l'importance stratégique de la localisation de leurs bureaux et cherchent des emplacements capables de contribuer à leur prospérité.

Elles tirent durablement profit de leur emplacement lorsqu'elles considèrent leurs locaux comme des vitrines et la qualité du quartier choisi comme une « marque employeur » et qu'elles se positionnent en tant que bons citoyens corporatifs.

Vivre en Ville expose, à travers une dizaine de fiches pratiques, les stratégies de localisation écoresponsable et propose d'évaluer, en ligne, l'indice d'écoresponsabilité des différents emplacements envisagés pour les bureaux.

Vous souhaitez vous impliquer pour le développement durable de votre entreprise : adoptez le réflexe écoresponsable pour localiser vos bureaux !

INDICE D'ÉCORESPONSABILITÉ TERRITORIALE

Outil d'aide à la décision en ligne, **localisation-ecoresponsable.com** permet d'évaluer l'indice d'écoresponsabilité de chacun des emplacements qu'envisage votre entreprise pour ses bureaux.

PASSER À L'ACTION

La collection « Passer à l'action » regroupe des fiches techniques, des études de cas et des outils pratiques à l'intention des décideurs et des professionnels prêts à poser des gestes concrets pour développer des collectivités viables, partout au Québec.

À PROPOS DE VIVRE EN VILLE

Vivre en Ville ouvre la voie aux nécessaires transformations du territoire et de nos milieux de vie.

Notre approche mise sur la sobriété, la proximité et le renforcement des solidarités pour soutenir l'épanouissement de tous et toutes, assurer la vitalité des collectivités, préserver la santé des écosystèmes et traverser les crises.

Depuis près de 30 ans, Vivre en Ville met l'audace, la rigueur et la collaboration au service de l'intérêt collectif. Combinant des compétences variées et complémentaires en aménagement, mobilité, alimentation, habitation et verdissement, son équipe propose des stratégies sensibles à chaque milieu et déclinées à toutes les échelles.

Organisation à but non lucratif, Vivre en Ville est reconnue tant pour sa contribution au débat public que pour ses nombreuses publications et ses activités de formation, de sensibilisation et d'accompagnement, menées partout au Québec.



VIVRE EN VILLE

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org



■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

ISBN : 978-2-923263-50-2, 1^{re} éd. ; 978-2-923263-90-8, 2^e éd. (version imprimée)
ISBN : 978-2-923263-51-9, 1^{re} éd. ; 978-2-923263-89-2, 2^e éd. (version PDF)